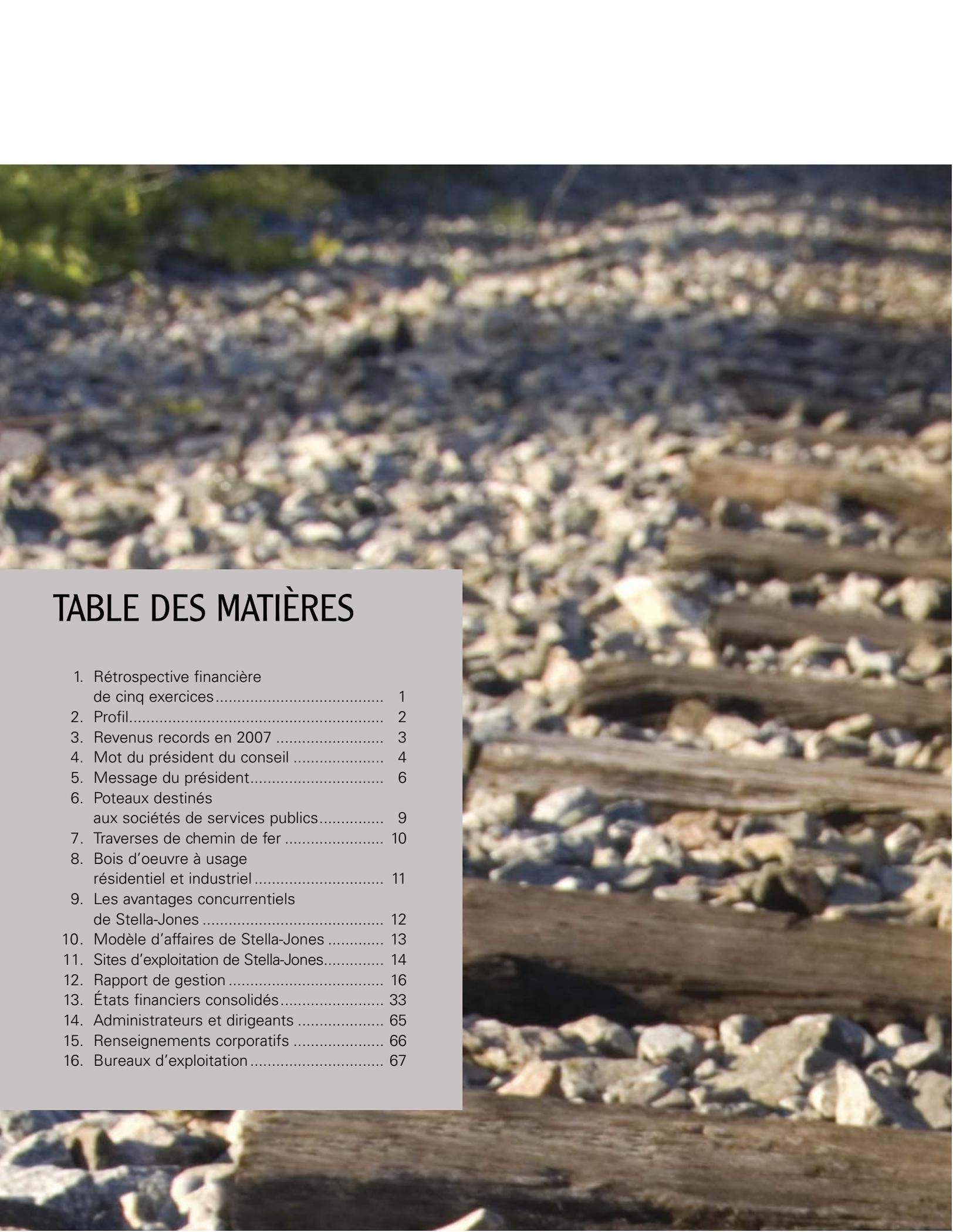


# Sur la voie du succès



# Stella-Jones

Rapport annuel 2007



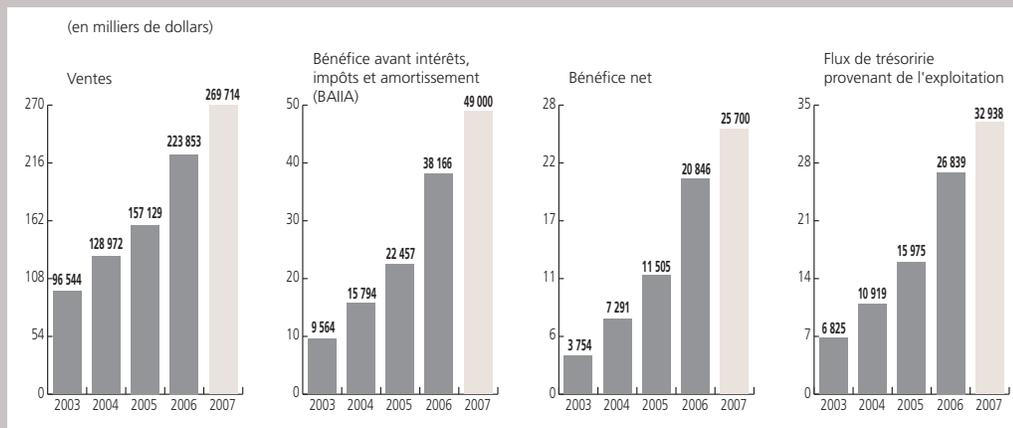
## TABLE DES MATIÈRES

1. Rétrospective financière de cinq exercices .....	1
2. Profil.....	2
3. Revenus records en 2007 .....	3
4. Mot du président du conseil .....	4
5. Message du président.....	6
6. Poteaux destinés aux sociétés de services publics.....	9
7. Traverses de chemin de fer .....	10
8. Bois d'oeuvre à usage résidentiel et industriel .....	11
9. Les avantages concurrentiels de Stella-Jones .....	12
10. Modèle d'affaires de Stella-Jones .....	13
11. Sites d'exploitation de Stella-Jones.....	14
12. Rapport de gestion .....	16
13. États financiers consolidés.....	33
14. Administrateurs et dirigeants .....	65
15. Renseignements corporatifs .....	66
16. Bureaux d'exploitation .....	67

# Rétrospective financière de cinq exercices

	Exercices terminés les 31 décembre				
	2007	2006	2005	2004	2003
(en milliers de dollars, sauf les données par action et les ratios)	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Résultats d'exploitation</b>					
Ventes <sup>1</sup>	269 714	223 853	157 129	128 972	96 544
BAIIA <sup>2</sup>	49 000	38 166	22 457	15 794	9 564
Bénéfice net	25 700	20 846	11 505	7 291	3 754
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation <sup>3</sup>	32 938	26 839	15 975	10 919	6 825
<b>Situation financière</b>					
Fonds de roulement	106 488	79 966	55 485	36 582	25 874
Total de l'actif	244 856	213 675	137 891	98 200	93 351
Dette à long terme <sup>4</sup>	47 444	31 893	26 466	16 184	12 783
Avoir des actionnaires	127 757	105 822	64 808	49 285	42 286
<b>Données par action</b>					
Bénéfice net par action ordinaire	2,09	1,81	1,10	0,72	0,40
Bénéfice net par action ordinaire dilué	2,03	1,76	1,08	0,70	0,39
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation <sup>2,3</sup>	2,67	2,33	1,53	1,08	0,72
Valeur comptable	10,35	8,60	5,96	4,82	4,22
Dividende par action	0,24	0,14	0,10	0,08	0,08
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	12 324	11 541	10 451	10 082	9 456
Actions en circulation à la fin de l'exercice (en milliers)	12 341	12 298	10 881	10 235	10 013
Nombre moyen d'actions diluées en circulation (en milliers)	12 690	11 868	10 681	10 355	9 628
<b>Ratios financiers</b>					
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires	22,0 %	24,4 %	20,2 %	15,9 %	9,7 %
Ratio d'endettement à long terme <sup>4</sup>	0,37:1	0,30:1	0,41:1	0,33:1	0,30:1
Fonds de roulement	2,61	2,11	2,23	2,19	1,72

- Depuis 2004, les frais de transport ne sont plus reflétés comme une réduction des ventes; conséquemment, les ventes de 2003 ont été redressées pour refléter ce changement.
- Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») et les flux de trésorerie provenant de l'exploitation par action ne sont pas des mesures reconnues en vertu des principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, et il est possible qu'elles ne puissent pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés ouvertes. La direction considère qu'il s'agit d'information utile pour les actionnaires avertis désirant évaluer la capacité de la Société à générer des fonds. Le BAIIA est calculé à partir des états financiers consolidés de la Société, sans procéder aux ajustements liés aux éléments inhabituels et non-récurrents.
- Avant variation des éléments hors caisse du fonds de roulement.
- Y compris la partie exigible à court terme.





# Stella-Jones

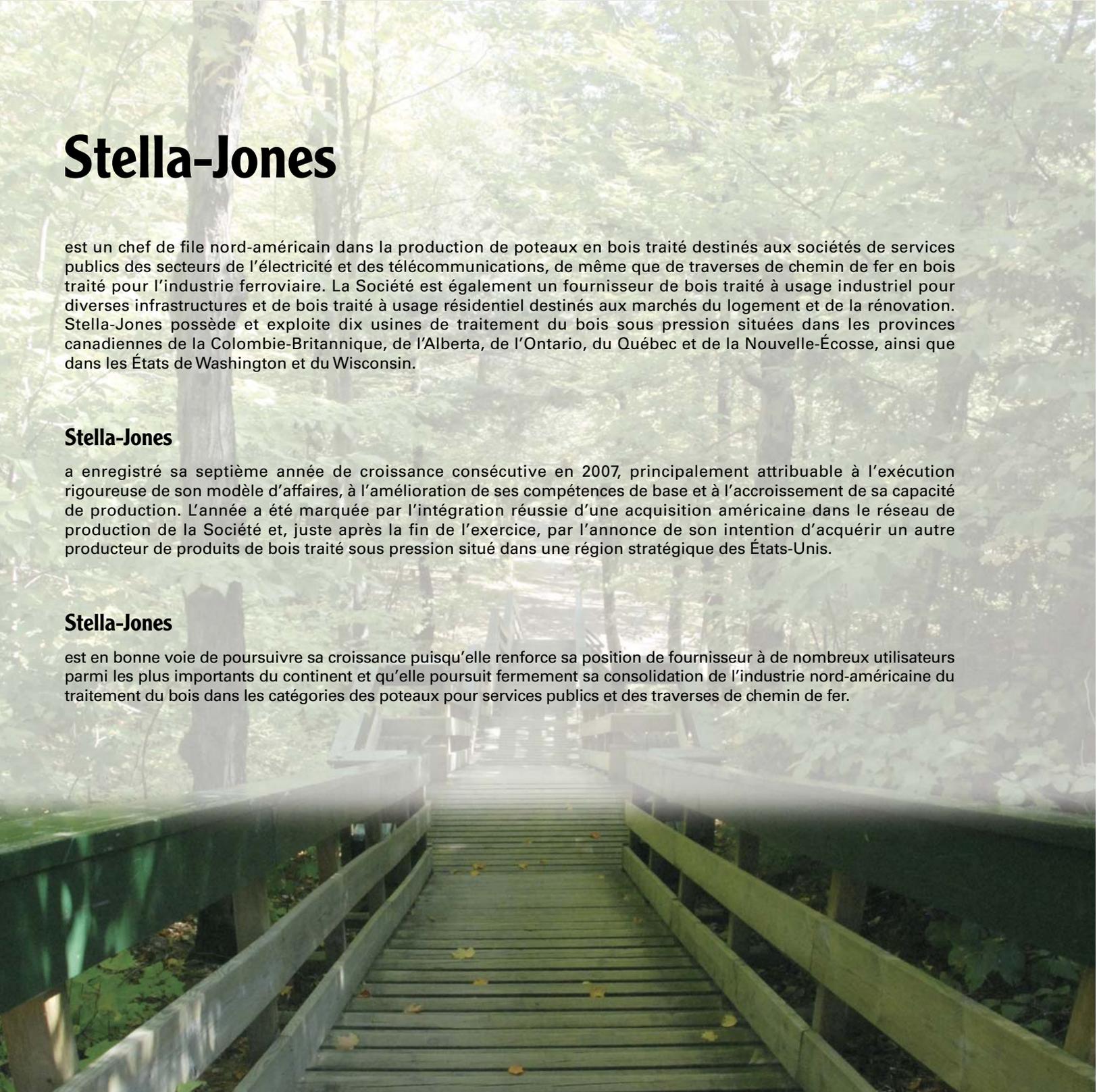
est un chef de file nord-américain dans la production de poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics des secteurs de l'électricité et des télécommunications, de même que de traverses de chemin de fer en bois traité pour l'industrie ferroviaire. La Société est également un fournisseur de bois traité à usage industriel pour diverses infrastructures et de bois traité à usage résidentiel destinés aux marchés du logement et de la rénovation. Stella-Jones possède et exploite dix usines de traitement du bois sous pression situées dans les provinces canadiennes de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse, ainsi que dans les États de Washington et du Wisconsin.

## Stella-Jones

a enregistré sa septième année de croissance consécutive en 2007, principalement attribuable à l'exécution rigoureuse de son modèle d'affaires, à l'amélioration de ses compétences de base et à l'accroissement de sa capacité de production. L'année a été marquée par l'intégration réussie d'une acquisition américaine dans le réseau de production de la Société et, juste après la fin de l'exercice, par l'annonce de son intention d'acquérir un autre producteur de produits de bois traité sous pression situé dans une région stratégique des États-Unis.

## Stella-Jones

est en bonne voie de poursuivre sa croissance puisqu'elle renforce sa position de fournisseur à de nombreux utilisateurs parmi les plus importants du continent et qu'elle poursuit fermement sa consolidation de l'industrie nord-américaine du traitement du bois dans les catégories des poteaux pour services publics et des traverses de chemin de fer.



# Revenus et profits records en 2007

**Des résultats exceptionnels** : En 2007, Stella-Jones a enregistré le chiffre d'affaires et le bénéfice les plus élevés de son histoire.

**De solides marchés de base** : En 2007, les investissements dans les secteurs nord-américains des transports, de l'énergie et des communications ont soutenu la demande d'infrastructures neuves et améliorées. Cette demande a contribué directement au succès de Stella-Jones, qui est l'un des principaux fournisseurs sur le continent de deux composantes essentielles des infrastructures de transmission et de transport, soit les poteaux destinés aux sociétés de services publics et les traverses de chemin de fer en bois traité sous pression.

**Un approvisionnement et un service inégalables** : En 2007, Stella-Jones exploitait dix usines de traitement du bois situées à des endroits stratégiques en Amérique du Nord afin d'assurer un service optimal et une livraison rapide. Si un service public devait être touché par une catastrophe naturelle, notre réseau, qui compte plusieurs établissements, serait parfaitement en mesure de satisfaire aux besoins critiques.

**Capacité de production accrue et portée accrue** : En 2007, la Société a augmenté sa capacité de production en agrandissant son usine au Wisconsin, en plus d'élargir son réseau d'établissements de production en Idaho et dans l'État de Washington, à la suite de l'acquisition de J.H. Baxter & Co., une entreprise de fabrication de poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics. Ces réalisations sont conformes à l'objectif de la Société d'accroître la valeur pour les actionnaires par la croissance aussi bien du chiffre d'affaires que de la rentabilité.

**Le potentiel de croissance par acquisition** : Peu de temps après la fin de l'exercice, poursuivant sa consolidation méthodique de l'industrie, Stella-Jones a annoncé son intention d'acquérir The Burke-Parsons-Bowlby Corporation, un fabricant de produits de bois traité destinés principalement à l'industrie ferroviaire, dont l'histoire remonte à 1955 et qui exploite cinq usines de traitement situées en Pennsylvanie, en Virginie, en Virginie-Occidentale et au Kentucky.



## MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Ceux et celles qui suivent de près l'évolution des sociétés de produits forestiers nord-américaines et internationales seront encore une fois surpris de la croissance continue et de la rentabilité de Stella-Jones. L'exercice 2007 a marqué la septième année consécutive de croissance du bénéfice net et témoigne clairement du succès que remportent notre modèle d'affaires ciblé et notre stratégie de concentration sur nos créneaux de marché qui sont étroitement liés aux réseaux vitaux de transport et d'énergie du Canada et des États-Unis.

Le bénéfice net a progressé de 23,3 % au cours de l'exercice 2007 pour s'établir à 25,7 millions de dollars. La croissance interne de nos activités continue de jouer un rôle dans cette augmentation, mais ce sont surtout les retombées du premier exercice complet de Bell Pole, suite à son acquisition, et la contribution pendant une période de dix mois de l'usine de poteaux d'Arlington, dans l'État de Washington, acquise de J.H. Baxter & Co. (« Baxter »), qui ont contribué à cette progression. Nous devons féliciter notre équipe de direction pour la façon et la rapidité avec laquelle elle a procédé à l'intégration de ces deux entreprises au sein du groupe Stella-Jones. En plus de leur apport financier, ces acquisitions ont également contribué de manière considérable à l'accroissement de

l'efficacité et de la souplesse de nos activités d'exploitation transfrontalières dans la région de l'Ouest.

Nous avons augmenté notre capacité de traitement de traverses en 2007 avec l'ajout d'un troisième cylindre à notre usine de Bangor, au Wisconsin, une décision opportune compte tenu de la vigueur de la demande pour les traverses aussi bien au Canada qu'aux États-Unis. Selon nous, cette demande se maintiendra encore pendant plusieurs années puisque de plus en plus de marchandises sont transportées par voies ferrées afin de réduire les émissions de carbone de l'industrie, ce qui implique la nécessité de moderniser et d'élargir l'infrastructure du réseau. C'est ce même raisonnement qui nous a incité à entreprendre des discussions avec la société The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB ») qui ont mené à l'annonce, le 7 janvier 2008, de la signature par Stella-Jones d'une lettre d'intention en vue d'acquérir BPB, assujettie à la réalisation d'une vérification diligente satisfaisante. Si, comme nous le souhaitons, l'acquisition est conclue, elle contribuera grandement à consolider notre position de deuxième fournisseur de traverses en importance en Amérique du Nord disposant d'une forte présence d'un bout à l'autre du continent.

Deux de nos cadres de direction ont vu leurs responsabilités accrues au cours de l'exercice. Ian Jones est désormais responsable de toutes les activités dans l'Ouest canadien. Doug Fox est devenu responsable des activités liées aux installations situées à Arlington, dans l'État de Washington, et à Juliaetta, en Idaho, acquises de Baxter, et il continuera à diriger les activités de Stella-Jones Corporation aux États-Unis au fur et à mesure de son expansion.

Les résultats très encourageants obtenus en 2007 ont permis au conseil d'administration d'augmenter le dividende annuel versé, qui est passé de 0,14 \$ par action en 2006 à 0,24 \$ l'an dernier. En mars 2008, le conseil d'administration a annoncé une autre hausse du dividende semestriel qui le portera à 0,16 \$ par action, traduisant ainsi sa confiance vis-à-vis des perspectives pour le présent exercice.

Mary Webster a été élue au conseil d'administration lors de l'assemblée des actionnaires en mai 2007. Grâce à ses connaissances du secteur du bois traité et notamment son expertise en droit de l'environnement, Mary a immédiatement apporté une contribution importante au conseil d'administration et au comité de l'environnement dont elle est membre.

Notre administratrice principale et membre indépendante du conseil, Nycol Pageau-Goyette, a été également nommée au comité de vérification au mois de mai 2007.

Au nom du conseil d'administration, je souhaite féliciter Brian McManus et tous nos employés pour une autre année remplie de succès, et remercier nos actionnaires, clients et fournisseurs pour leur soutien continu.



Tom A. Bruce Jones, CBE  
Président du conseil



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2007 aura été une autre année record pour Stella-Jones quant aux ventes et à la rentabilité. Malgré les défis auxquels nous sommes confrontés dans une économie en rapide évolution, nous avons profité d'une forte demande dans toutes nos catégories de produits. Nos marges sont demeurées stables dans l'ensemble, tandis que notre rentabilité a progressé à un rythme soutenu, permettant à la Société d'enregistrer sa septième année de croissance ininterrompue.

Les revenus en 2007 ont atteint 269,7 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 20,5 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net a également grimpé à 25,7 millions de dollars, soit une amélioration de 23,3 % comparativement à 2006.

Comme le montrent les chiffres, Stella-Jones a maintenu sa position de chef de file canadien dans ses principaux marchés de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de traverses de chemin de fer en bois traité. Nous avons également poursuivi notre incursion sur le vaste marché américain et renforcé notre position concurrentielle en Amérique du Nord.

La forte appréciation du dollar canadien en 2007 a eu une incidence négative sur toutes les sociétés de fabrication au Canada. Nous étions prêts pour relever ce défi, puisque nos établissements américains assurent la plupart de nos ventes en dollars américains. Pour ce qui est des ventes en dollars

américains provenant de nos usines canadiennes, l'achat de certaines matières de base aux États-Unis offre une couverture naturelle. Cette approche nous permet de conserver des marges d'exploitation uniformes dans chaque devise. Néanmoins, si l'on compare nos résultats avec ceux de l'exercice précédent, l'appréciation de la monnaie de présentation de nos états financiers, à savoir le dollar canadien, a un effet défavorable sur la conversion de nos ventes et profits libellés en dollars américains.

**Vigueur des marchés de base :** Les deux principales catégories de produits de Stella-Jones, soit les poteaux pour services publics et les traverses de chemin de fer, ont représenté la part du lion de notre rendement amélioré en 2007. En plus de l'apport des acquisitions sur l'exercice complet, les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont profité d'une forte demande d'infrastructures de distribution neuves et améliorées de la part des services publics d'électricité. Le secteur du transport ferroviaire, qui connaît une hausse des niveaux d'achalandage, a continué ses investissements dans le remplacement, le doublement et la construction de nouveaux parements, autant de sources importantes de demande pour nos traverses de chemin de fer.

La décision d'agrandir notre usine du Wisconsin a permis de réagir à cette poussée favorable dans le secteur ferroviaire. L'entrée en production d'un nouveau cylindre de traitement en mai a augmenté par plus de 50 % la capacité de l'usine.

Stimulées par la vigueur du marché canadien du logement ainsi que par l'apport de Bell Pole pour tout l'exercice, les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont affiché une belle progression en 2007. Les ventes de bois d'œuvre à usage industriel ont diminué, la vigueur observée dans l'Est du Canada ayant été annulée par les effets négatifs de la grève des travailleurs forestiers en Colombie-Britannique.

**Acquisition de Baxter :** L'an dernier, je vous ai fait part de l'acquisition de J.H. Baxter & Co., conclue le 28 février 2007. Parmi les actifs acquis, mentionnons l'usine de traitement de Baxter dans l'État de Washington et son usine d'écorçage de poteaux située dans l'état de l'Idaho. Il s'agit de notre deuxième usine de traitement aux États-Unis et de notre dixième en Amérique du Nord.

Cette acquisition a également élargi notre clientèle aux États-Unis, en plus de nous fournir un meilleur accès au marché américain des poteaux pour services publics. Du côté de l'approvisionnement, cette percée dans l'Idaho et l'État de Washington nous a donné accès à de nouvelles sources de matières de base.

Depuis la conclusion de cette acquisition, un certain nombre de rationalisations et notre « effet de réseau » – découlant du partage des meilleures pratiques d'exploitation – ont permis d'augmenter les marges et les gains d'efficacité de l'usine. De façon générale, l'acquisition a considérablement amélioré notre position comme producteur nord-américain. Qui plus est, elle a démontré notre engagement à long terme de faire croître Stella-Jones tout en poursuivant une stratégie de consolidation ordonnée de l'industrie américaine particulièrement fragmentée.

**Acquisition potentielle imminente :** Au moment de mettre sous presse, Stella-Jones se rapproche de la finalisation de ce qui sera la plus importante acquisition de notre histoire. Nous avons signé une convention de fusion finale en vue d'acquérir The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB ») aux États-Unis. Depuis un demi-siècle, BPB fabrique des produits de bois traité pour l'industrie ferroviaire. Elle compte parmi ses établissements cinq usines de traitement du bois situées dans les états de la Pennsylvanie, de la Virginie, de la Virginie-Occidentale et du Kentucky. Les ventes de BPB pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 ont totalisé 85 millions de dollars américains.

Cette acquisition potentielle découle de notre stratégie de consolidation du marché des traverses de chemin de fer. Elle s'inscrit également dans la trame plus générale de consolidation nord-américaine que Stella-Jones poursuit avec succès depuis cinq ans, réalisant en moyenne une acquisition par année. Nous croyons que le moment ne saurait être plus opportun pour acquérir une société comme BPB, compte tenu des investissements consentis par l'industrie ferroviaire. Lorsqu'elle sera conclue, cette acquisition devrait accroître notre portée et renforcer notre leadership sur toute la côte Est.

**Grève dans le secteur forestier :** Au cours de l'été et de l'automne 2007, nos activités en Colombie-Britannique ont été touchées par une grève dans le secteur forestier. Ni la cause de ce conflit de travail ni les revendications des travailleurs ne concernaient la Société. Nous n'étions d'aucune façon partie directe à ce conflit puisque nos employés n'avaient pas de griefs contre Stella-Jones. Mais, comme membres régionaux du syndicat, nos employés ont été obligés de faire la grève. Ce conflit a entraîné la suspension des activités d'exploitation pendant trois mois à l'usine de traitement de New Westminster, de même qu'à la coentreprise d'écorçage de poteaux de Maple Ridge.

Cette interruption ne nous a pas empêché de continuer d'honorer toutes nos commandes et d'offrir la même qualité de service. L'épisode a bien montré la capacité de Stella-Jones de relever les défis d'approvisionnement en tirant parti de la solidité et de l'étendue de son réseau d'usines. Même si nous avons été forcés de suspendre la production à deux de nos usines, nous avons pu compter sur divers autres établissements pour répondre aux besoins immédiats.

Bien sûr, nous n'en sommes pas sortis complètement indemnes. Nos marges en ce qui concerne les poteaux destinés aux sociétés de services publics et le bois d'œuvre à usage industriel ont été quelque peu réduites par les coûts plus élevés engendrés par la réorientation de la production vers d'autres usines de traitement. Les dépenses liées au transport, le manque d'accès à l'approvisionnement en Colombie-Britannique et quelques pertes commerciales ont érodé notre rentabilité. Quoi qu'il en soit, nous avons démontré que notre diversification géographique et notre grande capacité de production étaient des éléments indispensables à un service optimal.

**L'économie en 2008 :** La prudence est de mise dans la présente conjoncture. Même si nous demeurons optimistes quant à l'avenir de toutes les catégories de produits de Stella-Jones, nous sommes conscients que l'incertitude qui pèse sur le marché américain, qui a acheté environ 40 % de notre production en 2007, pourrait bien se poursuivre l'an prochain.

Les produits de Stella-Jones font partie de l'infrastructure matérielle de base du continent nord-américain. Un ralentissement général aux États-Unis pourrait, bien entendu, faire diminuer le volume des ventes. Nous prévoyons toutefois que la demande de nos principaux marchés pour nos deux grands groupes de produits – les poteaux pour services publics et les traverses de chemin de fer – demeurera ferme. Qui plus est, la recherche d'indépendance énergétique à long terme aux États-Unis, jumelée à l'intérêt croissant pour les sources d'énergie « vertes » comme les parcs éoliens et les usines d'éthanol, constituent des tendances favorables pour la Société et une source fiable de demande pour nos produits principaux. Ces tendances marquent le début d'une nouvelle ère pour le développement des chemins de fer et des lignes de transmission, qui soutiendra la demande de traverses de chemin de fer et de poteaux pour services publics.

La crise immobilière aux États-Unis a relativement épargné la division de bois d'œuvre à usage résidentiel de Stella-Jones, dont l'ensemble de la production est vendue au Canada. Comme les marchés canadiens de la rénovation et du logement demeurent vigoureux, nous nous attendons à ce que la demande reste forte dans ce secteur.

Même si la possibilité d'une nouvelle dévaluation du dollar américain est un sujet d'inquiétude, notre modèle d'affaires nous prémunit dans une grande mesure contre celle-ci. La décision d'acquérir des usines de fabrication aux États-Unis nous permet de rester concurrentiels sur le marché américain, malgré le recul du dollar américain par rapport au huard.

Bien que le climat d'incertitude exerce des pressions sur les prix sur certains marchés, notre vaste diversification géographique et notre participation à deux grands marchés en ont largement neutralisé les effets jusqu'ici. Conscients des tensions qui continueront de peser sur nos marges, nous avons intensifié les efforts pour réduire nos coûts, améliorer nos procédés et réaliser d'autres gains d'efficacité.

Parallèlement, nous sommes toujours à l'affût d'autres synergies susceptibles de stimuler la croissance dans les marchés des traverses de chemin de fer et des poteaux pour services publics. Le ralentissement de l'économie américaine pourrait bien offrir de nouvelles occasions d'acquisition intéressantes pour Stella-Jones.

L'excellente performance de notre Société en 2007 et au cours des dernières années est attribuable, en grande partie, au conseil d'administration de Stella-Jones, et je tiens à remercier chacun de ses membres pour leurs précieux conseils. Je souhaite également exprimer ma gratitude à nos actionnaires, dont le soutien a permis à Stella-Jones de devenir un chef de file dans son domaine. J'ai également le privilège de souligner la contribution et la compétence de nos employés, dont l'engagement quotidien à l'égard de nos objectifs fait de Stella-Jones une société hautement concurrentielle, qui se renouvelle sans cesse et qui est bien engagée sur la voie du succès.



Brian McManus  
Président et chef de la direction

# LES PRODUITS

Les poteaux de services publics font partie de notre paysage urbain autant que rural. Ils soutiennent les lignes qui transmettent nos télécommunications et distribuent notre énergie. La plupart de ces poteaux, en fait la vaste majorité d'entre eux, sont faits en bois. Le bois demeure en effet le meilleur matériau pour les différentes applications d'un poteau pour services publics. Le bois offre les meilleures caractéristiques pour le forage flexible, et il est plus simple d'en assurer l'entretien. Le bois est également le matériau le plus économique pour les poteaux de services publics, son coût de fabrication est moindre et son transport, plus économique. La durabilité du bois en fait également une option très avantageuse : bien entretenus, les poteaux en bois peuvent avoir une vie utile allant jusqu'à soixante ans.

***Stella-Jones apporte sa longue expérience et son savoir-faire d'avant-garde dans la fabrication et la commercialisation des poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics.***

Les poteaux qui bordent les rues des villes, ceux qui jalonnent les autoroutes qui relient les villes et municipalités d'Amérique du Nord, ceux qui transportent l'énergie produite par des barrages et des parcs éoliens situés loin des zones urbaines : presque tous ces poteaux sont fabriqués dans des usines de traitement sous pression spécialisées dans la préservation du bois contre les insectes et la décomposition.

***Stella-Jones, important fabricant de poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics au Canada, exploite un réseau continental de dix usines de traitement du bois sous pression.***

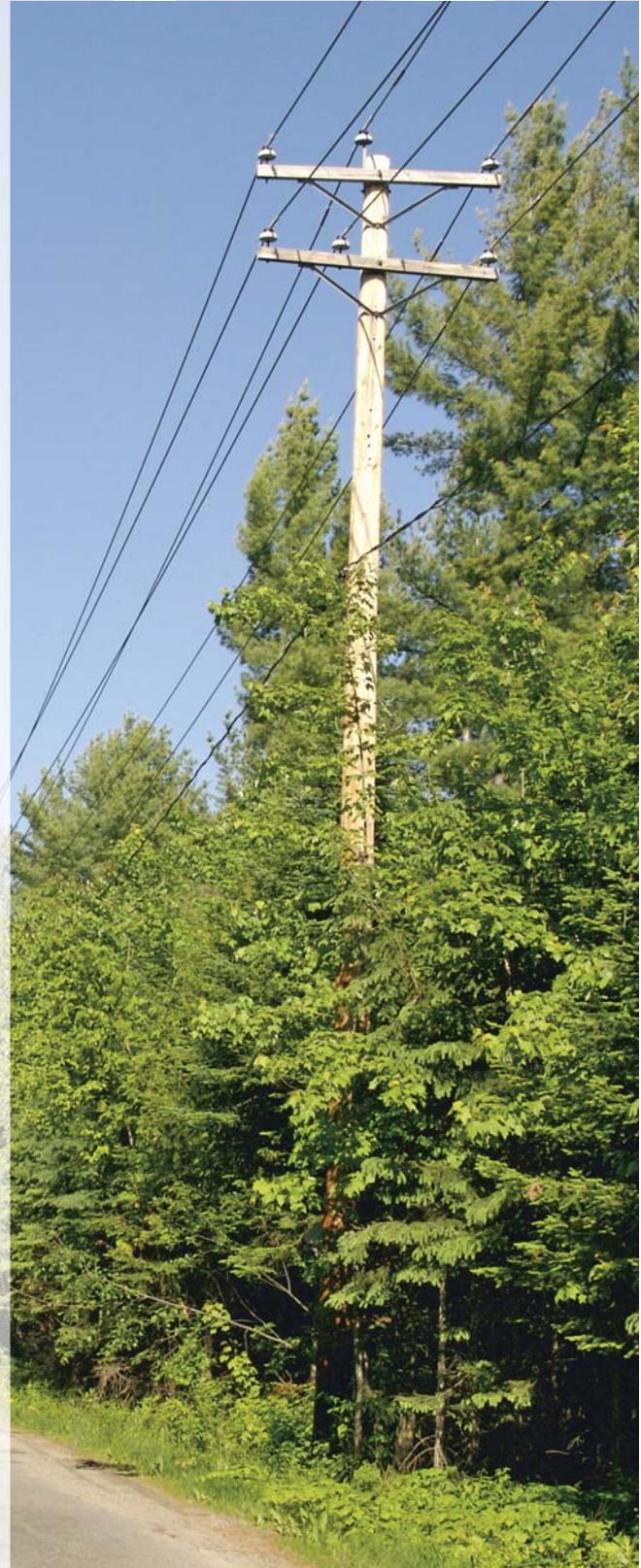
Diverses essences d'arbres sont utilisées dans la fabrication des poteaux destinés aux sociétés de services publics, notamment le pin rouge, le pin gris, le pin de Murray, le sapin de Douglas et le cèdre rouge de l'Ouest. Divers clients requièrent différentes essences pour leurs diverses propriétés de dureté, de durabilité et de résistance aux insectes.

***Stella-Jones a accès à toutes les principales essences dont ont besoin les utilisateurs à volume important en Amérique du Nord, et fabrique des poteaux selon les spécifications de ses clients relativement à la longueur et aux produits de préservation utilisés.***

En réussissant de manière constante à répondre aux exigences et aux besoins de ses clients des secteurs de la transmission d'électricité et des télécommunications, Stella-Jones est devenue leur partenaire de confiance et souvent l'unique fournisseur de plusieurs de ses clients.

**Poteaux destinés aux sociétés de services publics : 129,8 M \$  
48,1 % des ventes en 2007**

**Poteaux  
destinés aux  
sociétés de  
services  
publics  
Partout  
et  
indispensables**





Le système de transport ferroviaire pour le fret et les passagers joue un rôle central dans l'économie nord-américaine depuis plus d'un siècle et demi. L'efficacité des chemins de fer en terme de consommation d'essence et de respect de l'environnement laisse croire que ce secteur restera encore longtemps un mode de transport privilégié.

On compte environ 173 000 milles de voies ferrées en exploitation sur le continent. Plus d'un milliard de traverses de chemin de fer en bois aident à former l'assiette des rails, constituant une composante essentielle d'un secteur crucial. Chaque année, depuis 20 ans, l'industrie ferroviaire nord-américaine achète entre 14 et 20 millions de traverses en bois traité sous pression. En 2007, la vigueur soutenue de l'industrie ferroviaire a créé une demande pour environ 20 millions d'unités.

***L'an dernier, Stella-Jones a fourni plus de 50 % de toutes les traverses de chemin de fer achetées au Canada et environ 8 % des traverses achetées aux États-Unis.***

La majeure partie de la demande provient de la nécessité de remplacer les traverses de chemin de fer dont la vie utile tire à sa fin, une rotation qui assure une demande soutenue et prévisible.

***En 2007, Stella-Jones a affiché une augmentation des ventes de 3,6 % dans la catégorie des traverses de chemin de fer par rapport à 2006.***

Ici encore, comme dans le cas des poteaux destinés aux sociétés de services publics, le bois demeure le matériau privilégié pour les traverses de chemin de fer, car il représente le choix le plus judicieux d'un point de vue environnemental. Le bois est une ressource renouvelable qui requiert beaucoup moins d'énergie à produire que les traverses fabriquées à partir de ciment, d'acier ou de matière plastique. Il s'agit également d'une excellente source de biocarburant lorsque sa vie utile est terminée.

**Traverses de chemin de fer : 94,4 M \$  
35,0 % des ventes en 2007**

**Traverses  
de chemin  
de fer  
Composante  
essentielle,  
demande  
soutenue**

# LES PRODUITS

## Bois d'œuvre à usage résidentiel

**Le bois traité de Stella-Jones  
comble les attentes du marché  
de la vente au détail pour  
ce qui est des normes de qualité**

Stella-Jones a fait son entrée sur le marché du bois d'œuvre à usage résidentiel assez récemment en concluant un partenariat avec un important grossiste de bois d'œuvre. Le succès de cette initiative ne s'est pas fait attendre, puisque la demande de bois traité sous pression sur le marché de la rénovation domiciliaire est importante. Les terrasses et les clôtures, entre autres commodités et accessoires extérieurs, représentent un marché complémentaire pour le savoir-faire technique et la capacité de production de Stella-Jones. Les ventes dans ce secteur ont représenté 11,0 % des revenus de Stella-Jones en 2007.



## Bois d'œuvre à usage industriel

**Les clients du secteur maritime et  
de la construction font confiance à  
Stella-Jones pour les approvisionner  
en bois traité**

Le bois a toujours été un élément important de nombreuses installations industrielles extérieures, et il l'est encore aujourd'hui grâce à ses propriétés uniques. Le bois est un matériau de choix notamment dans les pilotis pour constructions maritimes, les pieux pour fondations, le bois de charpente, les glissières de sécurité pour les autoroutes et le bois pour les ponts. Dans tous ces cas, il faut d'abord traiter le bois sous pression afin de le protéger des effets néfastes de l'environnement. Forte de son expérience dans le traitement du bois, l'une des plus importantes d'Amérique du Nord, Stella-Jones a dégagé de beaux revenus de vente dans cette catégorie. Les utilisateurs de bois d'œuvre à usage industriel, à l'instar des utilisateurs de poteaux pour services publics et de traverses de chemin de fer, se tournent vers Stella-Jones pour son vaste choix d'essences et de produits de préservation et son réseau d'usines situées à des endroits stratégiques qui assure l'approvisionnement et la livraison. Le bois d'œuvre à usage industriel a totalisé 5,9 % des ventes en 2007.



# Les avantages concurrentiels de Stella-Jones

## Fidèle à ses activités de base :

Stella-Jones possède une longue expérience et s'est fait une spécialisation de la fabrication de poteaux destinés aux sociétés de services publics, de traverses de chemin de fer en bois traité sous pression et de bois d'œuvre. Cette raison d'être de la Société se reflète dans sa stratégie d'acquisition, qui ne cible que les entreprises dont les actifs offrent un complément aux compétences de base de Stella-Jones et contribuent à accroître sa part de marché dans sa sphère d'influence.

## Présence continentale :

Grâce à ses dix usines de traitement du bois situées à des endroits stratégiques, Stella-Jones est bien placée pour ce qui est de l'approvisionnement et de la livraison rapide au Canada et dans les régions américaines qu'elle dessert.

## Économies d'échelle :

Stella-Jones tire progressivement profit de sa taille pour devenir l'un des producteurs de poteaux pour services publics et de traverses de chemin de fer en bois traité à plus faible coût. Du côté de l'approvisionnement, aucun concurrent au Canada et très peu en Amérique du Nord fournissent un volume égal de bois. La Société continue de réduire ses coûts d'approvisionnement grâce à sa capacité d'acheter des lots complets de production de poteaux et de traverses.

## Différentes essences :

Stella-Jones fabrique des produits de bois traité dans les principales essences et offre la gamme complète de produits de préservation. La Société détient d'importants droits de coupe qui lui donnent un excellent accès au sapin, au pin et au cèdre.

## Sécurité d'approvisionnement :

Stella-Jones jouit d'une excellente capacité d'approvisionnement en bois grâce à ses importants droits de coupe et à ses relations bien établies avec des fournisseurs de bois privés. Pour ce qui est de la livraison des produits, Stella-Jones peut compter sur son vaste réseau d'usines pour assurer la continuité de l'approvisionnement en cas de besoin soudain.

## Source unique de poteaux destinés aux sociétés de services publics :

Peu de concurrents en Amérique du Nord offrent une gamme semblable de poteaux destinés aux sociétés de services publics. Stella-Jones produit des poteaux de 25 pieds, des poteaux de 145 pieds et des poteaux de toute taille intermédiaire. Cette capacité est essentielle pour un grand nombre de services publics, qui ont besoin de poteaux de longueurs et d'essences différentes, traités avec divers produits de préservation. Depuis de nombreuses années, les usines de Stella-Jones s'engagent à fabriquer des produits selon les spécifications exactes des clients. Le dossier des réalisations de la Société a renforcé ses relations avec sa clientèle existante et donné accès à de nouveaux marchés.

## Savoir-faire et technologie :

Les équipes de production de Stella-Jones travaillent à être les plus avancées technologiquement dans le secteur du traitement du bois en Amérique du Nord. Leur constant échange d'idées, qui mettent l'accent sur les pratiques exemplaires, permet de rationaliser les activités d'exploitation et d'augmenter l'efficacité du réseau.



## Le modèle d'affaires de Stella-Jones : Être un fournisseur privilégié d'infrastructures

### Produire les composantes de base de la croissance économique

En tant que seul producteur pancanadien et l'un des plus importants fabricants de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de traverses de chemin de fer en bois du continent, *Stella-Jones est un fournisseur essentiel d'infrastructures.*

Comme fournisseur d'infrastructures, Stella-Jones participe aux économies locale, nationale, continentale et mondiale. À mesure que les communautés et les pays se développent et que le commerce mondial, les communications et la consommation d'énergie prennent de l'ampleur, il en va de même de la demande pour l'ajout, l'élargissement ou l'amélioration des réseaux qui servent à acheminer les marchandises, à distribuer l'électricité et à transmettre les communications. *Les produits de Stella-Jones sont partie intégrante de ces réseaux en développement.*

### Participer à la renaissance des chemins de fer

La pierre angulaire de l'économie nord-américaine demeure son système de transport, qui achemine les produits et les matières premières. La flambée des prix du pétrole – qui devrait se poursuivre – incite de plus en plus d'expéditeurs à chercher une option de rechange plus économique au transport utilisant les combustibles fossiles. En même temps, le transport par conteneur progresse de façon considérable alors que le secteur minier nord-américain accentue sa phase d'expansion. Ces tendances se sont traduites par une augmentation marquée de la demande de transport ferroviaire. Les projets d'immobilisations abondent dans l'industrie des chemins de fer, ce qui représente une occasion pour Stella-Jones. *Les traverses en bois traité produites dans les établissements de Stella-Jones sont souvent utilisées dans la modernisation et l'expansion des assiettes de rails en Amérique du Nord.*

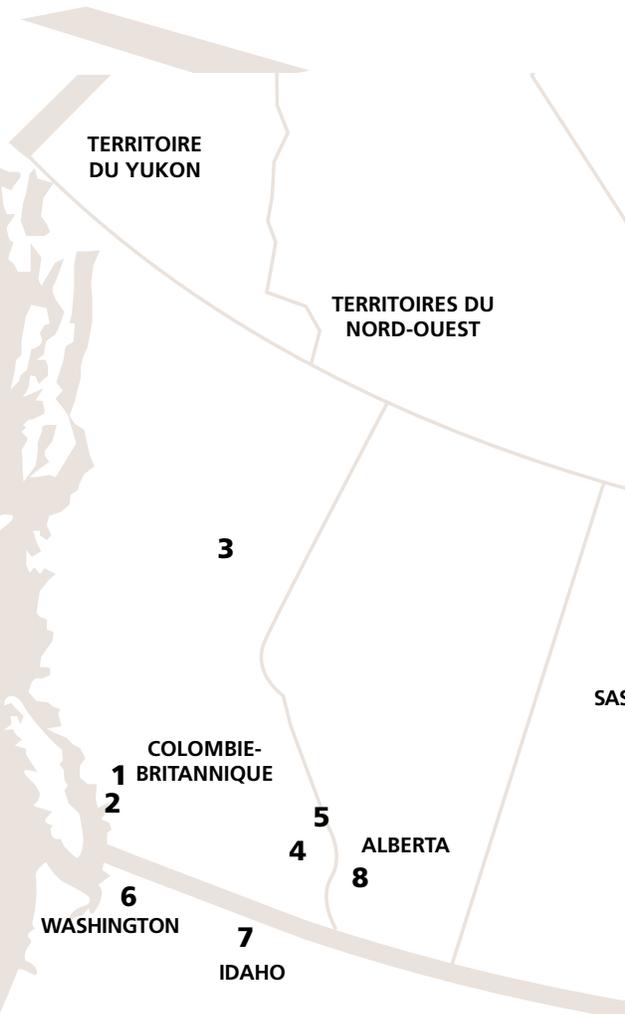
### Jouer un rôle dans le développement de l'économie « verte »

L'Amérique du Nord dépend massivement du pétrole pour combler ses besoins en énergie. Depuis quelques années, tous s'entendent pour dire qu'il est urgent que le continent réduise cette dépendance. Réagissant à l'ascension des prix des combustibles fossiles et à l'épuisement éventuel de la ressource, l'innovation nord-américaine tourne désormais son regard vers de nouvelles sources d'énergie de remplacement. Les usines d'éthanol et les parcs éoliens comptent parmi les plus importantes. Les usines d'éthanol utilisent généralement les voies ferrées pour acheminer le grain à leurs quais. La transmission de l'énergie produite par les parcs éoliens nécessite des poteaux en bois. *En tant que fournisseur de traverses de chemin de fer et de poteaux pour services publics facilitant le transport du grain et la transmission de l'énergie, Stella-Jones apporte une contribution essentielle au virage écologique de l'économie nord-américaine.*

# Sites d'exploitation de Stella-Jones

Grâce à l'emplacement stratégique de nos installations de traitement, nous sommes dotés de la capacité de traitement, des sources d'approvisionnement et du pouvoir d'achat nécessaire pour répondre à la forte demande dans toutes nos catégories de produits.

1. New Westminster (BC), Usine et bureau de ventes
2. Maple Ridge (BC), Centre d'écorçage de poteaux
3. Prince George (BC), Usine et bureau de ventes
4. Salmon Arm (BC), Service des Fibres et terrains boisés
5. Revelstoke (BC), Centre d'écorçage de poteaux
6. Arlington (WA), Usine et bureau de ventes
7. Juliaetta (ID), Centre d'écorçage de poteaux
8. Carseland (AB), Usine
9. Bangor (WI), Usine et bureau de ventes
10. Guelph (ON), Usine et bureau de ventes
11. Belleville (ON), Centre de distribution
12. Gatineau (QC), Usine et bureau de ventes
13. Delson (QC), Usine et bureau de ventes
14. Saint-Laurent (QC), Siège social
15. Sorel-Tracy (QC), Usine
16. Truro (NS), Usine et bureau de ventes
17. Clareville (NL), Centre de distribution et bureau de ventes





<b>CANADA</b>	60,5 %
<b>ÉTATS-UNIS</b>	39,5 %

# Rapport de gestion

Le rapport de gestion daté du 12 mars 2008 passe en revue les développements significatifs et les résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, par rapport à l'exercice qui prenait fin le 31 décembre 2006. Le rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés vérifiés pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006 et les notes afférentes. Les états financiers consolidés vérifiés et le rapport de gestion ont été examinés par le comité de vérification de la Société et, à sa recommandation, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Le rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective. De telles déclarations comportent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, susceptibles d'influencer les résultats de la Société de façon à ce qu'ils soient quelque peu différents des résultats que lesdites déclarations pourraient laisser supposer. Ces risques et ces incertitudes comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique et la situation des marchés, les prix de vente des produits, le coût des matières premières et les frais d'exploitation, les fluctuations du taux de change des devises étrangères et tout autre facteur auquel on réfère dans le présent document et dans les autres documents d'information déposés par la Société.

Les états financiers de la Société consolidés vérifiés sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, et présentés en dollars canadiens. À moins d'indication contraire, tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle, les rapports trimestriels et annuels de la Société, en visitant le site Web de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les communiqués de presse et d'autres renseignements sont également disponibles à la rubrique sur l'information financière du site Web de la Société, au [www.stella-jones.com](http://www.stella-jones.com).

## Nos activités

Stella-Jones est l'un des chefs de file nord-américains dans le secteur de la fabrication et de la mise en marché de produits de bois traité sous pression destinés aux industries, et offre également des produits de bois d'oeuvre traité et des services personnalisés aux détaillants et aux grossistes en vue d'applications résidentielles extérieures.

La Société se spécialise dans quatre grandes catégories de produits : les poteaux de bois traité destinés aux sociétés de services publics et aux entreprises de télécommunications, les traverses de chemin de fer employées par les sociétés de transport ferroviaire, les produits de bois d'oeuvre traité écoulés sur le marché résidentiel ainsi que les produits de bois industriels voués à des applications maritimes et du secteur de la construction.

En date du 12 mars 2008, la Société possède et exploite dix usines de traitement du bois, deux centres de distribution, deux installations d'écorçage de poteaux et détient une participation de 50 % dans une troisième installation d'écorçage de poteaux. Ces quinze installations sont situées dans les provinces canadiennes de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve, ainsi que dans les États de Washington, de l'Idaho et du Wisconsin, aux États-Unis. Les effectifs de la Société s'élèvent actuellement à environ 450 personnes.

## Notre mission

Stella-Jones a pour objectif de s'élever au rang de chef de file du secteur de la conservation du bois et d'être un modèle de société responsable et respectueuse de l'environnement.

C'est en accordant la priorité à la satisfaction de la clientèle, à une gamme de produits de base et à des marchés clés, tout en misant sur sa capacité d'innover et d'optimiser ses ressources, que Stella-Jones compte réaliser cette ambition.

La Société s'est engagée à fournir à ses employés un milieu de travail stimulant, sécuritaire et respectueux de l'individu et à récompenser également la recherche de solutions, l'esprit d'initiative et la poursuite d'un rendement toujours meilleur.

## Principales réalisations de 2007

Les résultats financiers de Stella-Jones pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 ont marqué la septième année consécutive de croissance ininterrompue. Les revenus ont progressé de 20,5 %, en partie grâce aux acquisitions complétées en 2007 et 2006, tandis que la marge bénéficiaire brute s'est accrue encore davantage, tant sur une base monétaire qu'en pourcentage des ventes, reflétant l'amélioration soutenue des activités d'exploitation. Par conséquent, le bénéfice net a augmenté de 23,3 % pour atteindre 25,7 millions de dollars. Les deux principales catégories de produits de la Société, les poteaux destinés aux sociétés de services publics et les traverses de chemin de fer, ont connu une forte croissance des ventes, grâce aux acquisitions et à une demande robuste.

Le 28 février 2007, la Société, par l'entremise de sa filiale américaine en propriété exclusive, Stella-Jones Corporation, a fait l'acquisition des activités de fabrication de poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics de J.H. Baxter & Co. (« Baxter »). Les actifs acquis comprennent une usine de production située à Arlington, dans l'état de Washington, une installation d'écorçage de poteaux située à Juliaetta, en Idaho, de même que les stocks et les comptes débiteurs reliés aux activités de poteaux de bois de Baxter. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, par conséquent, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et de passif pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Voir la rubrique intitulée « Acquisition d'entreprise » ci-après.

La solide performance de Stella-Jones a une fois de plus permis de générer de vigoureux flux de trésorerie en 2007. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation (avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement) ont atteint 32,9 millions de dollars, comparativement à 26,8 millions de dollars en 2006. Cette croissance a été réalisée tout en maintenant un bilan solide, avec un ratio d'endettement à long terme de 0,37:1 et un ratio moyen d'endettement sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations de 1,64:1.

Pour l'avenir, la direction demeure optimiste quant aux conditions du marché et croit que la Société est bien positionnée pour profiter d'une dynamique positive en 2008 stimulée par l'acquisition envisagée de la société The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB »), dont la clôture est prévue pour le 1<sup>er</sup> avril 2008. Stella-Jones entend également poursuivre sa croissance interne en misant sur ses marchés clés et en accaparant une part plus importante du volume de sa clientèle actuelle dans les marchés des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord.

### Indicateurs clés de rendement

<b>Pour les exercices terminés le 31 décembre</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
(en milliers de dollars, sauf les données par action et les ratios)	\$	\$	\$
Ventes	<b>269 714</b>	223 853	157 129
Marge bénéficiaire brute	<b>66 288</b>	50 363	32 028
Bénéfice net	<b>25 700</b>	20 846	11 505
Bénéfice net par action ordinaire	<b>2,09</b>	1,81	1,10
Bénéfice net par action ordinaire, dilué	<b>2,03</b>	1,76	1,08
Actif total	<b>244 856</b>	213 675	137 891
Total de la dette à long terme*	<b>47 444</b>	31 893	26 466
Ratio d'endettement à long terme*	<b>0,37:1</b>	0,30:1	0,41:1
Dividende par action	<b>0,24</b>	0,14	0,10

\*Y compris la portion à court terme

## Change

Le tableau qui suit présente les taux de change à la clôture de l'exercice et les taux de change moyens pour les périodes terminées les 31 décembre 2007 et 2006 :

<b>Taux de change Canada/États-Unis</b>		<b>2007</b>	<b>2006</b>
Taux de conversion des éléments d'actif et			
de passif à la clôture de l'exercice	\$ CA/\$ US	<b>0,9913</b>	1,1654
Taux de conversion moyens des ventes et des charges	\$ CA/\$ US	<b>1,0812</b>	1,1302

## Résultats d'exploitation

### Ventes

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, les ventes ont atteint 269,7 millions de dollars, une hausse de 45,9 millions de dollars, ou 20,5 %, par rapport aux ventes de 223,9 millions de dollars réalisées lors de l'exercice précédent. L'acquisition de Baxter et la contribution pendant une année complète des actifs de Bell Pole Company (« Bell Pole »), acquis le 1<sup>er</sup> juillet 2006, sont responsables de la presque totalité de ce gain. La croissance interne a été affectée par les répercussions d'une grève d'une durée de trois mois des employés du secteur forestier dans le sud de la Colombie-Britannique qui a forcé la suspension des activités de l'usine de traitement de la Société située à New Westminster de même qu'à la coentreprise d'écorçage de poteaux de Maple Ridge. L'appréciation du dollar canadien, la monnaie de présentation des états financiers de Stella-Jones, a eu pour effet de réduire de près de 5,0 millions de dollars la valeur des ventes libellées en dollars américains. Toutes les catégories de produits de la Société, à l'exception du bois à usage industriel, ont affiché des gains et ses deux principales catégories – les poteaux destinés aux sociétés de services publics et les traverses de chemin de fer – sont responsables de la majeure partie de la hausse.

### Ventes par groupe de produits

#### Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont atteint 129,8 millions de dollars en 2007, une hausse de 34,2 millions de dollars, ou 35,7 %, par rapport aux ventes de 95,6 millions de dollars réalisées en 2006. Cette augmentation est en grande partie attribuable à la contribution de l'usine d'Arlington, dans l'état de Washington, acquise de Baxter en février 2007, dont l'apport aux ventes, sur une période de dix mois, s'est élevé à 24,5 millions de dollars, de même qu'à la contribution, pendant une année complète, des installations de Bell Pole situées à Carseland, en Alberta. La croissance interne a été affectée par le conflit de travail en Colombie-Britannique et l'incidence des fluctuations défavorables des devises sur les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics réalisées aux États-Unis. Ces facteurs ont contrebalancé la demande robuste pour les poteaux destinés aux lignes de transmission. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont représenté 48,1 % des ventes totales de la Société en 2007.

#### Traverses de chemin de fer

Les ventes de traverses de chemin de fer ont totalisé 94,4 millions de dollars pour l'exercice, un gain de 3,6 % par rapport aux ventes de 91,1 millions de dollars réalisées en 2006. Ces résultats reflètent la robuste performance du secteur du transport ferroviaire, qui continue d'afficher des volumes de transport qui avoisinent des niveaux records, et qui investit des ressources considérables dans la modernisation des infrastructures existantes. La demande pour les traverses de chemin de fer a été forte au cours des dernières années, favorisée par les exigences d'entretien, l'installation de doublement de voies et la construction de nouveaux parements. Les ventes de traverses de chemin de fer ont représenté 35,0 % des ventes totales de la Société pour l'exercice 2007.

Stella-Jones bénéficie de plusieurs atouts qui devraient contribuer à renforcer encore davantage le positionnement stratégique et l'avantage concurrentiel de la Société sur le marché des traverses de chemin de fer. Notons, entre autres, la capacité de la Société à servir ses clients à partir de plusieurs usines, une situation financière solide qui lui permet de constituer des stocks de bois vert et de les faire sécher à l'air en prévision de contrats à long terme, et une source d'approvisionnement en bois stable et de longue date. Stella-Jones exploite également des installations de production dédiées qui permettent d'accroître la productivité et l'efficacité, ce qui contribue à maintenir une structure de coûts de fabrication concurrentielle. Ces attributs permettent à la Société de poursuivre sa croissance, non seulement auprès des exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie A (principales), mais également auprès des clients qui exploitent des lignes ferroviaires sur courtes distances et des opérateurs de lignes dédiées à l'industrie minière.

En réponse à la demande soutenue de traverses de chemin de fer, la Société a agrandi ses installations de Bangor au Wisconsin au cours de l'exercice par l'ajout d'un cylindre de traitement qui a coûté 2,6 millions de dollars. Ce cylindre, qui est entré en production en mai 2007, a permis d'accroître la capacité de l'usine de plus de 50 pour cent.

#### Bois à usage résidentiel

Les ventes dans la catégorie du bois à usage résidentiel ont totalisé 29,6 millions de dollars en 2007, en hausse de 74,2 % par rapport aux ventes de 17,0 millions de dollars réalisées en 2006. La hausse est attribuable à la contribution, pendant une année complète, des activités d'exploitation de l'usine de Carseland, en Alberta, et reflète également le dynamisme du marché de la rénovation au Canada. Il est à noter que si les autres installations de traitement de la Société offrent le service de traitement du bois de ses clients, l'usine de Carseland, en Alberta, achète le bois d'œuvre qu'elle traite. Par conséquent, les ventes plus élevées ne sont pas directement comparables à celles des autres usines de la Société sur la base du volume. Le bois à usage résidentiel a représenté 11,0 % des ventes totales de Stella-Jones en 2007.

#### Bois à usage industriel

Les ventes de bois à usage industriel ont fléchi de 20,8 % en 2007, pour s'établir à 15,9 millions de dollars, comparativement aux ventes de 20,1 millions de dollars enregistrées en 2006. La solide demande pour les produits de la Société dans l'est du Canada n'a pas suffi à compenser pour le recul des résultats sur la côte ouest découlant de la grève en Colombie-Britannique. La catégorie a représenté 5,9 % de l'ensemble des ventes en 2007.

#### **Ventes par destination**

En 2007, les ventes réalisées au Canada ont augmenté de 6,6 % par rapport aux niveaux de 2006, et ont atteint 163,1 millions de dollars, ou 60,5 % des ventes globales de la Société, tandis que les ventes réalisées aux États-Unis se sont élevées à 106,6 millions de dollars, ou 39,5 % des ventes, soit une hausse de 50,4 % par rapport à 2006. Les ventes de produits exportés vers les États-Unis à partir d'installations canadiennes ont totalisé 32,7 millions de dollars en 2007, soit un niveau similaire à celui enregistré en 2006.

La forte hausse des ventes sur le marché américain provient de la contribution de l'usine d'Arlington, dans l'état de Washington, acquise en février 2007 et d'une progression des ventes de l'usine de Bangor, au Wisconsin, à la suite de l'accroissement de sa capacité.

La direction croit que le marché américain recèle d'autres occasions de croissance, puisque le secteur du traitement du bois demeure très fragmenté. L'acquisition envisagée de BPB renforcerait encore davantage la position de la Société sur le marché américain des traverses de chemin de fer et en ferait le deuxième joueur en importance avec une part de marché estimée de 25 % (voir la rubrique intitulée « Événement postérieur à la date du bilan » ci-dessous). À l'interne, l'accès aux sapins de Douglas ainsi qu'aux cèdres – des essences prisées pour nombre de services publics – dont jouit la Société par le biais de ses activités d'exploitation sur la côte ouest, confère un avantage concurrentiel lors des soumissions sur les projets de lignes de transmission.

## Marge bénéficiaire brute

La marge bénéficiaire brute a atteint 66,3 millions de dollars, ou 24,6 % des ventes en 2007, en hausse par rapport à 50,4 millions de dollars, ou 22,5 % des ventes, en 2006. L'amélioration de la marge bénéficiaire brute est en grande partie attribuable à l'augmentation du volume résultant de l'intégration et de l'optimisation de la capacité accrue de production de la Société. La compression des coûts indirects, la spécialisation des usines et les économies d'échelle découlant de la hausse du volume global dans les marchés de base de la Société ont également contribué à l'accroissement de la productivité.

## Dépenses

Les frais de vente et d'administration se sont élevés à 15,9 millions de dollars en 2007, en hausse de 3,4 millions de dollars, ou 27,0 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse découle d'activités supplémentaires liées aux acquisitions et de l'augmentation des versements effectués en vertu du régime de participation aux bénéfices de la Société. Il faut souligner que lors de l'exercice précédent, les frais de vente et d'administration comprenaient un gain non récurrent d'environ 550 000 \$ provenant de la concession de certains droits de coupe en rapport avec les activités d'exploitation forestières de la Société en Colombie-Britannique. Par conséquent, les frais de vente et d'administration ont représenté 5,9 % des ventes en 2007, soit une légère hausse par rapport à 5,6 % lors de l'exercice précédent.

La Société a enregistré une perte de change de 1,5 million de dollars pour l'exercice, alors qu'elle avait comptabilisé un gain de change de 200 000 \$ l'an dernier. Le risque de la Société face aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de vente et d'achat en dollars US effectuées par ses installations canadiennes. Stella-Jones Corporation, la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, est un établissement étranger autonome et les gains et pertes de change non matérialisés sur conversion des états financiers sont enregistrés au cumul des autres éléments du résultat étendu. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées à partir d'établissements canadiens. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et services qui ne sont pas naturellement protégés. Au 31 décembre 2007, la Société détenait des contrats de change pour la vente éventuelle de dollars américains totalisant 5,8 millions de dollars, à des taux moyens de 1,1563 \$ CA/1,00 \$ US et venant à échéance jusqu'en décembre 2009. Au 31 décembre 2007, le gain de change net non matérialisé associé à ces contrats totalisait environ 915 294 \$.

L'amortissement des immobilisations a totalisé 4,9 millions de dollars en 2007, soit une augmentation de près de 1,6 million de dollars par rapport à 2006. Cette hausse est principalement attribuable à l'acquisition de Baxter au début de 2007, de même qu'à l'ajout d'un cylindre de traitement à l'usine de Bangor, au Wisconsin, en mai 2007. L'amortissement des immobilisations de Bell Pole sur un exercice complet en 2007, par rapport à une période de seulement six mois en 2006, explique également la charge plus élevée.

Pour 2007, les frais financiers se sont élevés à 5,5 millions de dollars, en hausse de 1,9 million de dollars par rapport aux frais financiers de 3,6 millions de dollars encourus en 2006. Cette hausse des frais financiers est attribuable à l'accroissement des emprunts à court et à long terme découlant de l'acquisition de Baxter en février 2007 et de l'acquisition de Bell Pole en juillet 2006, à l'augmentation des besoins en fonds de roulement de la Société, de même qu'à la hausse des taux d'intérêt moyens en 2007.

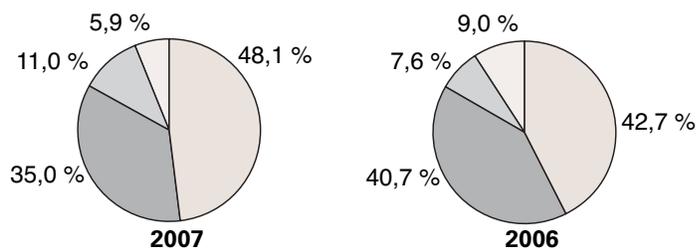
La charge d'impôts de Stella-Jones a augmenté d'un peu plus de 2,5 millions de dollars en 2007 pour atteindre 12,9 millions de dollars, comparativement à 10,3 millions de dollars en 2006. La hausse traduit un accroissement de 23,6 % du bénéfice avant impôts sur les bénéfices. Le taux d'imposition effectif en 2007 a été de 33,3 %, pratiquement le même que lors de l'exercice précédent, soit 33,2 %. L'impôt non relié au revenu représente une petite portion du fardeau fiscal total de la Société.

## Bénéfice net

La Société a réalisé un bénéfice net de 25,7 millions de dollars pour l'exercice, ou 2,03 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à un bénéfice net de 20,8 millions de dollars, ou 1,76 \$ par action, sur une base pleinement diluée, en 2006. Il s'agit d'une hausse sur douze mois de 4,9 millions de dollars, ou 23,3 %.

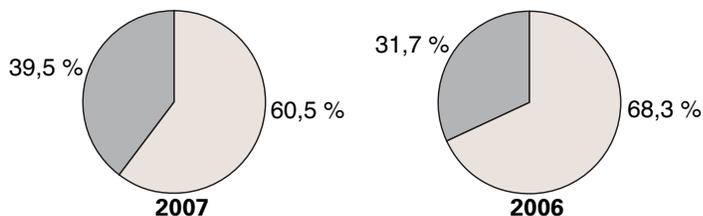
## Répartition des ventes par produit (% des revenus)

- Poteaux de bois
- Traverses de chemin de fer
- Bois à usage résidentiel
- Bois à usage industriel



## Répartition des ventes par secteur géographique (% des revenus)

- Canada
- États-Unis



## Acquisition d'entreprise

Le 28 février 2007, la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, Stella-Jones Corporation, a complété l'acquisition des actifs de Baxter, une entreprise de fabrication de poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics. Les actifs acquis comprennent l'usine de fabrication située à Arlington, dans l'état de Washington, une installation d'écorçage de billots située à Juliaetta, en Idaho, de même que la totalité des stocks et des comptes débiteurs reliés aux activités de poteaux de bois.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, par conséquent, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et de passif pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Des informations détaillées concernant les éléments d'actif acquis et de passif pris en charge se retrouvent à la Note 5 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007. Les résultats d'exploitation des actifs acquis ont été inclus aux états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition.

Le financement de la transaction a été assuré par un billet subordonné payable au vendeur de 8,0 millions de dollars US (constaté à la juste valeur de 7,0 millions de dollars US) et par un crédit de financement supplémentaire en vertu des facilités bancaires courantes et de nouvelles facilités bancaires. Les nouvelles facilités bancaires consistent en une augmentation de 5,0 millions de dollars US du crédit d'exploitation de Stella-Jones Corporation ainsi qu'un nouveau prêt à terme sur 5 ans de 4,0 millions de dollars US, tous les deux ayant été conclus avec son banquier américain actuel.

## Événement postérieur à la date du bilan

Le 7 janvier 2008, la Société a annoncé la signature d'une lettre d'intention en vue d'acquiescer The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB »). L'acquisition devrait prendre la forme d'une fusion entre une filiale en propriété exclusive de la Société aux États-Unis, et BPB. La lettre d'intention fait mention d'un prix d'achat de 33,0 millions de dollars US pour les actions de BPB, devant être acquitté au moyen de la conversion de chacune des actions ordinaires en circulation de BPB en un droit de recevoir environ 47,78 \$ US l'action au comptant, sous réserve de rajustements dans certaines circonstances.

L'acquisition est assujettie aux conditions habituelles, notamment la conclusion d'une entente ferme de fusion, l'approbation des actionnaires de BPB et la conclusion satisfaisante de la vérification diligente. L'entente ferme de fusion a été conclue entre la Société et BPB le 11 mars 2008. La transaction proposée, si finalisée, devrait se conclure le 1<sup>er</sup> avril 2008. Stella-Jones retient un droit de reporter deux fois, par tranches de 30 jours, la date de clôture de la transaction. Il est de plus prévu que le financement de l'opération sera garanti par des facilités de crédit actuelles et supplémentaires.

BPB, qui a commencé ses activités en 1955, est un producteur de produits de bois traité destinés principalement à l'industrie ferroviaire. BPB possède et exploite cinq usines de traitement situées à DuBois en Pennsylvanie, Goshen en Virginie, Spencer en Virginie-Occidentale ainsi qu'à Stanton et Fulton, au Kentucky. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, les ventes de BPB se sont élevées à 85,0 millions de dollars US. Les actions de BPB sont inscrites à la cote du NASDAQ OTC Bulletin Board.

## Résultats trimestriels

Conformément à l'historique de la Société, le chiffre d'affaires a suivi une tendance saisonnière. Les livraisons de poteaux, de traverses et de bois à usage industriel sont à leur sommet aux deuxième et troisième trimestres pour permettre aux utilisateurs ultimes du secteur industriel de s'approvisionner en vue des projets estivaux d'entretien. Les ventes de bois d'oeuvre à usage résidentiel suivent une tendance semblable. À l'automne et en hiver, on remarque une diminution de l'activité, par conséquent le premier et le quatrième trimestre connaissent généralement un niveau de ventes moins élevé.

La Société a enregistré une progression de ses ventes et une hausse de son bénéfice net à chacun de ses trois premiers trimestres de l'exercice 2007, par rapport aux périodes respectives de 2006. Toutefois, dans l'ensemble, la croissance des ventes et du bénéfice au quatrième trimestre a subi l'impact négatif de la vigueur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport au dollar américain, puisque cette situation a eu pour effet de réduire le taux de conversion utilisé pour la partie des revenus de la Société générés en dollars américains.

Le tableau ci-après présente certaines informations financières choisies des huit derniers trimestres de la Société, y compris le dernier exercice complet :

### 2007

<b>Pour les trimestres terminés le</b>	<b>31 mars</b>	<b>30 juin</b>	<b>30 sept.</b>	<b>31 déc.</b>	<b>Total</b>
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	61 949	84 510	74 815	48 440	269 714
Bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations <sup>1</sup>	12 301	14 725	13 254	8 720	49 000
Bénéfice d'exploitation <sup>1</sup>	11 235	13 424	11 864	7 537	44 060
Bénéfice net	6 097	8 078	7 085	4 440	25 700
Bénéfice net par action ordinaire	0,50	0,66	0,57	0,36	2,09
Bénéfice net par action ordinaire, dilué	0,48	0,64	0,56	0,35	2,03

## 2006

<b>Pour les trimestres terminés le</b>	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	44 872	61 396	68 073	49 512	223 853
Bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations <sup>1</sup>	6 915	9 824	12 203	9 224	38 166
Bénéfice d'exploitation <sup>1</sup>	6 132	9 021	11 331	8 319	34 803
Bénéfice net	3 518	5 415	6 789	5 124	20 846
Bénéfice net par action ordinaire	0,32	0,50	0,57	0,42	1,81
Bénéfice net par action ordinaire, dilué	0,32	0,48	0,55	0,41	1,76

1 Le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et le bénéfice d'exploitation ne sont pas des mesures financières reconnues par les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, et il est peu probable qu'elles puissent être comparables à des mesures similaires publiées par d'autres émetteurs. La direction considère toutefois qu'elles constituent des informations utiles aux fins de comparaison avec d'autres entreprises de son secteur d'activité, puisqu'elles présentent des résultats financiers en rapport avec les façons de faire de l'industrie et qui ne sont pas influencés par des charges hors caisse ou les structures de capitaux. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et le bénéfice d'exploitation peuvent facilement être conciliés avec le bénéfice net inclus aux états financiers selon les PCGR du Canada, puisqu'il n'y a pas d'ajustement en raison d'éléments inhabituels ou non récurrents.

## Résultats du quatrième trimestre

Les ventes au quatrième trimestre de 2007 se sont élevées à 48,4 millions de dollars, en baisse de 2,2 % par rapport aux ventes de 49,5 millions de dollars enregistrées lors de la même période en 2006. Ce recul est en grande partie attribuable à l'incidence négative de 3,2 millions de dollars qu'a eu l'appréciation de la devise canadienne sur les ventes libellées en dollars américains ainsi qu'aux trois dernières semaines du conflit de travail dans le sud de la Colombie-Britannique.

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont atteint 30,5 millions de dollars au quatrième trimestre, ce qui représente une hausse des ventes de 7,8 % par rapport à l'exercice précédent, alors que la contribution aux ventes de 5,4 millions de dollars des actifs de Baxter a été contrebalancée par l'impact de la vigueur de la devise canadienne et de la grève en Colombie-Britannique. Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 11,3 millions de dollars, soit un recul de 19,5 % par rapport à l'exercice précédent, en raison de fluctuations défavorables des devises et d'une pénurie temporaire de wagons disponibles à la fin de l'exercice. Les ventes de bois à usage industriel ont fléchi de 9,9 % pour s'établir à 3,7 millions de dollars, tandis que les ventes de bois à usage résidentiel sont demeurées à peu près inchangées à 2,9 millions de dollars.

Au cours du dernier trimestre de 2007, le bénéfice brut s'est de nouveau accru pour atteindre 12,2 millions de dollars, ou 25,2 % des ventes, en hausse par rapport à 11,4 millions de dollars, ou 23,0 % des ventes, lors de la période correspondante en 2006. Cette hausse de 7,5 % découle principalement de la compression des coûts indirects, de la spécialisation des usines ainsi que d'économies d'échelle engendrées par la hausse du volume d'affaires.

En raison d'une augmentation de 800 000 \$ des frais de vente et d'administration, découlant principalement d'une hausse des dépenses de rémunération à base d'actions, et d'une perte de change de 500 000 \$ supérieure à celle de l'exercice précédent, le bénéfice net de la période a totalisé 4,4 millions de dollars, ou 0,35 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à 5,1 millions de dollars, ou 0,41 \$ par action, sur une base pleinement diluée, au quatrième trimestre de 2006.

## Liquidités et ressources en capital

Le fonds de roulement de la Société au 31 décembre 2007 s'établissait à 106,5 millions de dollars, un gain de 26,5 millions de dollars sur le solde de fonds de roulement de 80,0 millions de dollars à pareille date l'an dernier. La hausse de l'actif à court terme de 20,6 millions de dollars provient principalement des 13,8 millions de dollars en actifs à court terme acquis dans le cadre de l'acquisition de Baxter. La valeur des comptes débiteurs à la fin de l'exercice 2007 était de 5,7 millions de dollars inférieure à celle de la fin de l'exercice précédent, en raison de l'incidence de la dépréciation du dollar américain sur la conversion des comptes débiteurs en dollars américains et d'une baisse des ventes vers la fin de l'exercice. Par ailleurs, l'augmentation de 25,4 millions de dollars des stocks par rapport à l'exercice précédent s'explique par les stocks acquis de Baxter, des achats opportuns de matières premières à des conditions avantageuses, de même que par les besoins anticipés en prévision de l'accroissement du volume des ventes.

En raison des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue, les stocks constituent un élément important du fonds de roulement. Toutefois, les solides relations d'affaires qu'entretient la Société avec certains clients et les contrats à long terme qui en découlent, lui permettent de mieux déterminer les besoins en stocks. La Société estime que les flux de trésorerie qu'elle génère de ses activités d'exploitation et ses marges de crédit d'exploitation disponibles sont suffisants pour lui permettre de faire face à ses besoins en fonds de roulement dans l'avenir prévisible.

Les immobilisations s'élevaient à 70,3 millions de dollars au 31 décembre 2007, comparativement à 59,9 millions de dollars au 31 décembre 2006. Cette hausse de 10,3 millions de dollars est principalement attribuable à l'acquisition de Baxter au premier trimestre et, dans une moindre mesure, aux dépenses en immobilisations qui ont été légèrement supérieures aux niveaux d'amortissement en 2007, ce qui reflète l'ajout du nouveau cylindre de traitement à l'usine de Bangor, au Wisconsin.

L'endettement bancaire à la clôture de l'exercice s'élevait à 39,0 millions de dollars, soit une diminution de 3,3 millions de dollars par rapport à l'endettement bancaire de 42,3 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent. Cette baisse reflète essentiellement les robustes flux de trésorerie générés par la Société et la diminution de ses besoins en fonds de roulement dans la dernière portion de l'exercice. Les facilités bancaires comprennent un prêt à l'exploitation à vue de 50,0 millions de dollars auprès de banques canadiennes (inchangé par rapport à l'exercice précédent), de même qu'une marge de crédit d'exploitation de 20,0 millions de dollars US auprès des banquiers américains de Stella-Jones Corporation (en hausse comparativement à 12,0 millions de dollars US l'an dernier). La disponibilité totale en vertu des marges de crédit d'exploitation canadienne et américaine était de 22,7 millions de dollars et de 4,4 millions de dollars US, respectivement, au 31 décembre 2007.

La Société estime que ces crédits d'exploitation, combinés aux fonds qu'elle générera de ses activités d'exploitation au cours des prochains trimestres, seront suffisants pour faire face à ses besoins de trésorerie dans l'avenir prévisible. Toutefois, de futures acquisitions d'entreprises pourraient nécessiter de nouvelles sources de financement.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, la dette à long terme de la Société s'est chiffrée à 43,0 millions de dollars, soit une hausse de 14,9 millions de dollars attribuable principalement aux facilités de crédit engagées pour financer l'acquisition de Baxter.

L'avoir des actionnaires était de 127,8 millions de dollars au 31 décembre 2007, soit 21,9 millions de dollars de plus qu'au 31 décembre 2006. Le solide bénéfice net généré par la Société est en grande partie à l'origine de ce gain, qui a été contrebalancé par le versement d'un dividende plus élevé que l'an dernier.

Le tableau qui suit présente un résumé des éléments des flux de trésorerie pour les périodes indiquées :

Résumé des flux de trésorerie (milliers de dollars)	Exercice financier terminé le	
	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Activités d'exploitation	16 979 \$	10 562 \$
Activités de financement	6 020 \$	39 792 \$
Activités d'investissement	(22 999) \$	(50 354) \$

Les activités, acquisitions et dépenses en immobilisations de la Société sont principalement financées par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des marges de crédit d'exploitation, de la dette à long terme, ainsi que par l'émission d'actions ordinaires.

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation, avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, se sont élevés à 32,9 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, comparativement à 26,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. Après avoir tenu compte de la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, les activités d'exploitation ont généré des liquidités totales de 17,0 millions de dollars pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2007, alors qu'elles avaient généré des liquidités de 10,6 millions de dollars un an plus tôt.

Les activités nettes de financement de la Société ont généré des liquidités de 6,0 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007. Ces activités sont constituées de hausses d'emprunts bancaires à long terme et d'autres emprunts, de même que de l'émission d'actions aux termes des régimes d'achat d'actions des employés, desquels on soustrait le remboursement de la dette à long terme et le versement de dividendes annuels.

Les activités d'investissement qui ont nécessité des liquidités de 23,0 millions de dollars ont servi principalement à l'acquisition de Baxter (17,1 millions de dollars – voir la rubrique intitulée « Acquisition d'entreprise » ci-haut) et à l'achat d'immobilisations (6,5 millions de dollars). Les achats d'immobilisations ont servi essentiellement à l'ajout d'un cylindre de traitement à l'usine de Bangor, dans le Wisconsin, à un coût de 2,6 millions de dollars, ainsi qu'à la mise à niveau de l'équipement et à l'expansion.

Les obligations contractuelles de la Société en vue de paiements futurs sont décrites dans le tableau qui suit :

## Obligations contractuelles

(en milliers de dollars)

	Paiements exigibles par période				
	Total	Moins	1 à 3	4 à 5	Après 5
		d'une année	années	années	années
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations liées à la					
dette à long terme	48 170	4 494	8 180	10 257	25 239
Obligations en vertu de					
contrats de location-acquisition	223	78	145	—	—
Contrats de location-exploitation	18 756	2 365	3 828	1 946	10 617
Engagements à l'égard des					
dépenses en immobilisations	—	—	—	—	—
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>67 149</b>	<b>6 937</b>	<b>12 153</b>	<b>12 203</b>	<b>35 856</b>

## Actions et options d'achat d'actions

Au 31 décembre 2007, le capital-actions de la Société était constitué de 12 341 088 actions ordinaires émises et en circulation (12 298 015 au 31 décembre 2006). Au 12 mars 2008, le capital-actions de la Société était constitué de 12 350 088 actions ordinaires émises et en circulation.

Au 31 décembre 2007, le nombre d'options en circulation en vue d'acquérir des actions ordinaires émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société était de 162 070 (183 355 au 31 décembre 2006) dont 76 570 d'entre elles pouvaient être exercées (83 355 au 31 décembre 2006).

En date du 6 mai 2003, la Société a octroyé à son président et chef de la direction, en vertu d'une entente portant sur les options d'achat d'actions, 300 000 options pour acquérir un nombre équivalent d'actions ordinaires à un prix d'exercice de 2,99 \$ l'action. Ces options pourront être levées à compter du 6 mai 2008, ou à une date antérieure si des événements déclencheurs spécifiques devaient se produire. La convention d'options d'achat d'actions prévoit également que le président et chef de la direction a le choix de toucher des espèces plutôt que de recevoir des actions. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2006, le président et chef de la direction a, de sa propre initiative, renoncé inconditionnellement et irrévocablement à son droit de règlement au comptant de ces options.

## Dividendes

Le 14 mars 2007, le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,10 \$ par action ordinaire. Le 14 août 2007, le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,14 \$ par action ordinaire. Le 12 mars 2008, le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,16 \$ par action ordinaire.

La déclaration de dividendes futurs, ainsi que leurs montants et dates, seront continuellement évalués par le conseil d'administration de la Société en fonction de ses résultats financiers et besoins de liquidités, ainsi que des clauses restrictives incluses dans ses facilités de crédit et toute autre condition pouvant prévaloir à ce moment. La Société ne peut garantir les montants ni les dates de tels dividendes dans l'avenir.

## Engagements et éventualités

La Société fait face, le cas échéant, à des réclamations et des poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction est d'avis qu'une décision finale au sujet de ces poursuites ne peut être prise pour l'instant, mais que celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

La Société a émis des garanties de 4 588 466 \$ (127 396 \$ en 2006) en vertu de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas que ces garanties seront demandées et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et l'évacuation des effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

## Risques et incertitudes

La direction est d'avis que la Société pourrait, à l'instar de l'ensemble du secteur, être touchée par une possible baisse de la disponibilité à long terme du bois à prix concurrentiel, et par des fluctuations éventuelles du prix du bois. Néanmoins, la position concurrentielle de la Société dans son secteur est renforcée par sa capacité à s'approvisionner en bois de charpente de qualité, que lui procurent ses droits de coupe à long terme ainsi que ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers privés et d'autres fournisseurs. En outre, le nombre de fournisseurs de certains agents de conservation utilisés par la Société dans le processus de production est limité, diminuant l'accessibilité de sources autres d'approvisionnement en cas de pénuries inattendues ou de perturbation de la production. La Société atténue ce risque en cherchant et en identifiant des fournisseurs de rechange à l'extérieur de son réseau traditionnel d'approvisionnement.

La Société est assujettie à toute une gamme de lois et de règlements en matière d'environnement, dont ceux portant sur les rejets dans l'air et dans l'eau, les émissions de substances dangereuses et toxiques et la remise en état de sites contaminés.

L'application de ces lois par les organismes de réglementation continuera d'avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires en vue d'assurer la conformité. L'omission de se conformer aux lois, aux règlements ou aux ordonnances en matière d'environnement peut entraîner des mesures d'application civiles ou pénales. La Société engage des dépenses financières afin de se conformer aux règlements régissant les émissions dans l'environnement relevés par les organismes de réglementation fédéraux, provinciaux, locaux et d'états.

Aux termes des diverses lois et règlements fédéraux, provinciaux, locaux et d'états, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais d'enlèvement ou de remise en état de contaminants se trouvant sur ses sites. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires pour nettoyer ou traiter des sites contaminés peuvent être considérables. Toutefois, dans certains cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites.

Il est par ailleurs possible que des modifications importantes soient apportées aux lois et aux règlements sur l'environnement, ce qui constitue un autre risque pour la Société. La direction croit que son engagement sur le plan environnemental, en ce qui a trait à ses usines et à l'ensemble de son exploitation, s'il est soutenu par les investissements requis, permettra à la Société de continuer de respecter les exigences en vigueur en matière de réglementation environnementale.

La Société s'expose aux risques de change en raison de ses exportations de biens fabriqués au Canada. Ces risques sont partiellement couverts par ses achats de biens et de services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour combler les entrées et les sorties nettes en dollars américains liées à des contrats.

Au 31 décembre 2007, la Société est exposée de façon limitée à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme, car seulement 2 % (3 % en 2006) de la dette à long terme de la Société est à taux variable. La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de réduire les impacts de fluctuation de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant du capital notionnel sur lequel les paiements sont fondés. La Société a rattaché ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couverture de ses dettes. La dépense relative à la dette est ajustée pour y inclure les paiements effectués ou reçus sur les contrats de swap de taux d'intérêt.

La répartition géographique de la clientèle de la Société et les procédures de gestion des risques commerciaux ont pour conséquence de limiter toute concentration de risque de crédit. Les débiteurs de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. La Société réduit ce risque en traitant majoritairement avec des sociétés de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

## **Ententes et instruments financiers hors bilan**

Pour de plus amples détails sur les ententes et les instruments financiers hors bilan, reportez-vous aux Notes 16 et 17 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

## **Principales conventions comptables et estimations**

Les principales conventions comptables utilisées par la Société sont décrites à la Note 2 des états financiers consolidés vérifiés du 31 décembre 2007.

La Société dresse ses états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, en vertu desquels la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif ainsi que sur la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels à la date de publication des états financiers de même que sur le montant des produits et des charges déclarés au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et parfois de façon importante. Les estimations sont revues sur une base périodique et, lorsque des ajustements s'avèrent nécessaires, ces derniers sont inscrits aux états financiers de la période au cours de laquelle ils sont identifiés.

L'établissement de la valeur des stocks de la Société constitue un calcul d'une grande complexité, des estimations étant requises relativement à la provision pour les stocks à rotation lente. Il est possible qu'une modification de l'estimation quant à la justesse de cette provision ou une importante baisse de la valeur des stocks influe considérablement sur les états financiers.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et aux règlements fédéraux, provinciaux et d'états en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et des eaux usées. La Société met en place les mesures nécessaires, et inscrit les coûts estimatifs de telles mesures, pour être conforme à ces lois et ces règlements. Toutefois, les coûts estimatifs et les mesures mises en place sont sujets aux incertitudes liées aux modifications des exigences, aux procédures d'exécution et à l'évolution des procédés technologiques.

## Modifications de conventions comptables

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié les nouvelles normes comptables suivantes qui ont été adoptées par la Société le 1<sup>er</sup> janvier 2007 :

Le chapitre 1506 du Manuel, « Modifications comptables », présente de nouvelles dispositions énonçant les critères de changement de conventions comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relativement aux changements de conventions comptables et d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. Ce chapitre vise à accroître la pertinence et la fiabilité des états financiers d'une entité ainsi que la comparabilité de ces derniers au fil du temps et par rapport aux états financiers d'autres entités.

Le chapitre 3855 du Manuel, « Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation », énonce les normes de constatation et d'évaluation des actifs et passifs financiers et des dérivés non financiers.

Les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés, sont constatés dans le bilan consolidé lorsque la Société devient partie aux dispositions des contrats sur les instruments financiers ou les dérivés non financiers. Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur à la constatation initiale, à l'exception de certaines opérations entre apparentés. L'évaluation aux périodes ultérieures dépend de la désignation des instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, de prêts et créances ou autres passifs financiers. Le classement à titre d'instruments détenus à des fins de transaction s'applique lorsqu'une entité « transige » l'un de ces instruments. La norme permet également de désigner irrévocablement les instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction. Le classement à titre d'instrument détenu jusqu'à leur échéance s'applique uniquement si l'actif possède certaines caractéristiques et que l'entité a à la fois la capacité et l'intention de détenir l'actif jusqu'à son échéance. Le classement des prêts et des créances s'appliquent si l'actif constitue un actif non dérivé et qui provient de la remise de trésorerie ou d'autres actifs par un prêteur à un emprunteur en échange d'une promesse de remboursement à des dates spécifiées ou à la demande. Le classement disponible à la vente s'applique à tous les actifs financiers qui ne font pas parti des autres catégories. La norme permet également que tous les actifs financiers, qui ne sont pas classés comme étant détenus à des fins de transaction, puissent être désignés comme étant disponibles à la vente. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers et aux facilités de crédit sont passés en charge au cours de la période où ils sont engagés.

Les actifs et les passifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur, et les variations à cette juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats. Les actifs financiers classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués subséquemment au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les gains et les pertes non réalisés, y compris les variations dans les taux de change, sont constatés dans l'état consolidé du résultat étendu. Les placements dans les titres de capitaux classés comme étant disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont évalués au coût.

Les instruments dérivés sont portés au bilan consolidé à leur juste valeur, y compris les dérivés incorporés dans des contrats financiers ou non financiers. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats, à l'exception des contrats de gestion du risque de change et des dérivés désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie effectifs, tel que décrit ci-dessous.

Dans le cas des garanties émises correspondant à la définition d'une garantie aux termes de la Note d'Orientation concernant la Comptabilité 14, *Informations à fournir sur les garanties*, la juste valeur initiale de l'obligation relative à la garantie est constatée et amortie sur la durée de la garantie. La Société a comme politique de ne pas réévaluer la juste valeur des garanties financières, à moins qu'elles ne soient admissibles à titre de dérivés.

La Société a mis en place les classements suivants :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés à titre d'actifs détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur juste valeur.

Les débiteurs et les effets à recevoir sont classés dans les prêts et créances. Après l'évaluation de leur juste valeur initiale, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, le montant évalué correspond généralement, sauf indication contraire, au coût d'origine.

L'endettement bancaire, les comptes créditeurs et la dette à long terme sont classés comme « Autres passifs financiers ». Après l'évaluation de leur juste valeur initiale, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, le montant évalué correspond généralement, sauf indication contraire, au coût d'origine.

Les instruments financiers dérivés sont portés au bilan consolidé à leur juste valeur.

Le chapitre 1530 du Manuel, « Résultat étendu », énonce les normes d'information et de présentation du résultat étendu et de ses éléments. Le résultat étendu représente la variation des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances sans rapport avec les propriétaires. Il comprend les éléments qui ne seraient normalement pas inclus dans le bénéfice net, tels que les écarts de conversion liés à des établissements étrangers autonomes et aux gains ou aux pertes non réalisés sur les instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Le chapitre 3251 du Manuel, « Capitaux propres », remplace le chapitre 3250, « Surplus », et décrit des normes pour la présentation des capitaux propres ainsi que les variations des capitaux propres découlant des nouvelles exigences du chapitre 1530, « Résultat étendu ».

Le chapitre 3861 du Manuel, « Instruments financiers — Informations à fournir et présentation », établit les normes de présentation des instruments financiers et des instruments dérivés non financiers. De plus, il permet de déterminer l'information qui doit être présentée.

Le chapitre 3865 du Manuel, « Couvertures », décrit l'application opportune de la comptabilité de couverture. La comptabilité de couverture permet de s'assurer que tous les gains, produits ainsi que toutes les pertes et dépenses découlant d'un dérivé et de l'élément qu'il couvre soient comptabilisés dans l'état des résultats dans la même période.

Lorsque la Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition à certains risques, elle détermine la pertinence de l'application de la comptabilité de couverture à chaque instrument financier dérivé. Au besoin, la Société documente toutes les relations de couverture en précisant notamment le type de couverture (juste valeur ou flux de trésorerie), l'élément couvert, l'objectif en matière de gestion du risque, la stratégie de couverture ainsi que la méthode à utiliser pour évaluer son efficacité. L'instrument financier dérivé doit être très efficace à l'égard de l'objectif de compensation des variations de la juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert dès le commencement et sur la durée de la couverture.

La Société a conclu des contrats de change à terme pour réduire le risque lié à ses engagements d'entrées et de sorties nettes de fonds en monnaie américaine. Également, la Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour réduire son risque de fluctuation des taux d'intérêt sur ses dettes à court et à long terme. À des fins comptables, ces contrats sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie et ne sont pas détenus à des fins de transaction ou de spéculation.

Les instruments financiers dérivés effectifs, détenus à des fins de couverture de flux de trésorerie, sont constatés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur liées à la partie efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Les variations de la juste valeur liées à la partie non efficace de la couverture sont immédiatement portées à l'état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt constatés dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassées dans l'état consolidé des résultats sous les ventes et l'intérêt sur la dette à long terme respectivement aux périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le bénéfice.

Lorsqu'un instrument dérivé n'est plus admissible à titre de couverture efficace, ou lorsque l'instrument de couverture est vendu ou supprimé avant son échéance, s'il y a lieu, la comptabilité de couverture est abandonnée prospectivement. Les autres éléments du résultat étendu cumulés liés à un contrat de change à terme et à des couvertures de swaps de taux d'intérêt qui cessent d'être efficaces sont reclassés dans l'état consolidé des résultats sous les gains et les pertes sur change et l'intérêt sur la dette à long terme respectivement aux périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le bénéfice. En outre, si les éléments couverts sont vendus ou supprimés avant l'échéance, la comptabilité de couverture est abandonnée, et les autres éléments du résultat étendu cumulés connexes sont immédiatement reclassés dans l'état consolidé des résultats.

Le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1<sup>er</sup> janvier 2007 constituait une perte de 72 679 \$ découlant des écarts de conversion cumulés d'un établissement étranger autonome. L'adoption de ces nouvelles normes a donné lieu aux variations suivantes au solde d'ouverture à l'égard des couvertures de flux de trésorerie : une hausse de 568 785 \$ des autres éléments du résultat étendu, une hausse de 848 933 \$ des instruments financiers dérivés à court et à long terme déclarés dans les actifs ainsi qu'une hausse de 280 148 \$ dans les passifs d'impôts futurs.

Pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2007, la Société a comptabilisé les opérations suivantes relatives aux couvertures de flux de trésorerie : une hausse nette de 74 252 \$ des autres éléments du résultat étendu, une hausse de 83 005 \$ des instruments financiers dérivés à court et à long terme déclarés dans les actifs, ainsi qu'une hausse de 8 753 \$ des passifs d'impôts futurs. Au cours de l'exercice, un gain sur les contrats de change à terme de 2 167 250 \$ a été enlevé des autres éléments du résultat étendu pour être porté à l'état consolidé des résultats.

## **Incidence des normes comptables qui n'ont pas encore été adoptées**

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables ci-dessous qui seront adoptées par la Société le 1<sup>er</sup> janvier 2008 :

Le chapitre 3031 du Manuel, « Stocks », remplacera le chapitre 3030, « Stocks ». Le nouveau chapitre prescrit l'évaluation des stocks au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Il fournit des directives sur la détermination du coût, interdit l'utilisation future de la méthode du dernier entré, premier sorti (DEPS) et exige la reprise des réductions de valeur lorsqu'il s'ensuit une hausse de la valeur des stocks. Il exige également de fournir de plus amples renseignements sur les stocks et le coût des ventes, notamment les conventions comptables, les valeurs comptables et le montant des réductions de valeur des stocks.

Le chapitre 3862 du Manuel, « Instruments financiers — Informations à fournir », décrit les renseignements exigés pour l'évaluation de l'importance des instruments financiers pour la situation financière et le rendement de l'entité et l'évaluation de la nature et de la portée des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Ce chapitre et le chapitre 3863, « Instruments financiers — Présentation », remplaceront le chapitre 3861, « Instruments financiers — Informations à fournir et présentation ».

Le chapitre 3863 du Manuel, « Instruments financiers — Présentation », établit les normes de présentation des instruments financiers et des instruments dérivés non financiers. Il reporte les exigences de présentation du chapitre 3861, « Instruments financiers — Informations à fournir et présentation ».

Le chapitre 1535 du Manuel, « Informations à fournir concernant le capital », établit les normes de divulgation de l'information au sujet du capital d'une entité et de la façon dont il est géré. Il décrit les exigences d'information à l'égard des objectifs, des politiques et des procédés de l'entité pour la gestion du capital; les données quantitatives liées à ce que l'entité considère comme du capital; la question de la conformité de l'entité aux exigences en matière de capital ainsi que les répercussions en cas de non-conformité.

À l'heure actuelle, la Société évalue l'incidence de ces nouvelles normes comptables sur ses états financiers consolidés.

L'ICCA a publié les normes comptables ci-dessous qui seront adoptées par la Société le 1<sup>er</sup> janvier 2009 :

Le chapitre 3064 du Manuel, « Écart d'acquisition et actifs incorporels », remplacera le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » ainsi que le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », a été modifié en fonction du chapitre 3064. Ce nouveau chapitre établit les normes de constatation, d'évaluation, de présentation et de divulgation de l'écart d'acquisition après sa constatation initiale et des actifs incorporels par les entreprises à but lucratif. À l'heure actuelle, la Société évalue l'incidence de ces nouvelles normes comptables sur ses états financiers consolidés.

En janvier 2006, l'ICCA a adopté un plan stratégique pour la direction des normes comptables au Canada. Les normes comptables pour les sociétés ouvertes du Canada doivent converger avec les Normes internationales d'information financière d'ici 2011. La Société continue de surveiller et d'évaluer l'incidence de ces efforts de convergence.

## Contrôles et procédures de communication de l'information

La Société maintient des systèmes d'information, des procédures et des contrôles appropriés afin de s'assurer que l'information utilisée à l'interne et communiquée à l'externe soit complète, exacte, fiable et présentée dans les délais prévus. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée dans ses différents documents est enregistrée, traitée, condensée et présentée fidèlement.

Le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 31 décembre 2007, et ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information ont été conçus et fonctionnent de manière efficace.

## Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

La direction a évalué la conception de ses contrôles et procédures internes à l'égard de l'information financière au sens défini dans le Règlement 52-109 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007. Cette évaluation a été réalisée par le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances de la Société avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures internes à l'égard de l'information financière étaient conçus de manière adéquate.

La Société n'a apporté aucun changement important à la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours de la période de douze mois terminée le 31 décembre 2007 ayant eu une incidence importante sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière. La Société a connu une expansion rapide par le biais de plusieurs acquisitions au cours des dernières années et a récemment augmenté les effectifs de ses services de comptabilité et d'administration afin de soutenir cette croissance et de renforcer les contrôles et procédures requis à l'égard de l'information financière. La Société continuera d'analyser de façon constante ses contrôles et procédures afin de déterminer s'il est possible de les améliorer de quelque façon que ce soit.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints. Dans l'éventualité qu'une omission survienne dans la communication ou les contrôles et procédures internes, ou qu'une erreur se produise, la Société compte prendre les mesures nécessaires afin d'en minimiser les conséquences.

## Opérations entre apparentés

En 2007, la Société a versé un total de 300 000 \$ (2006 – 300 000 \$) à sa société mère et aux actionnaires ultimes pour frais de services de marketing et de services techniques, ainsi que des intérêts sur prêts de 75 714 \$ (2006 - 86 774 \$) avec les mêmes parties, tel que décrit à la Note 18 aux états financiers consolidés vérifiés du 31 décembre 2007.

Ces opérations ont été effectuées avec l'actionnaire majoritaire, Stella Jones International S.A. (services de marketing et intérêts sur billet à payer), et les actionnaires ultimes, Stella S.p.A et James Jones & Sons Ltd. (services techniques et intérêts sur prêts). L'actionnaire majoritaire et les actionnaires ultimes possèdent une solide expérience à l'échelle internationale dans les secteurs des produits forestiers et du bois traité, et la direction est d'avis que les montants versés dans le cadre de ces opérations sont raisonnables et concurrentiels.

## Perspectives

Les marchés principaux de Stella-Jones continuent de jouir d'assises solides et la direction demeure optimiste quant aux perspectives de croissance interne et externe. L'intégration de l'acquisition envisagée de BPB constituera un facteur important de succès dans les exercices à venir. La Société entend poursuivre sa croissance interne en misant sur ses marchés clés et en accaparant une part plus importante du volume de sa clientèle actuelle en tirant avantage des occasions que lui procurent ses économies d'échelle. La direction compte également poursuivre l'élargissement de sa base de clients au Canada et aux États-Unis en exploitant le plein potentiel des récentes acquisitions.

Le marché des poteaux destinés aux sociétés de services publics aux États-Unis a légèrement fléchi, ce qui engendre des pressions de la part de la concurrence. Néanmoins, les facteurs fondamentaux demeurent solides grâce à la forte demande provenant des sources d'énergie émergentes, comme les parcs d'éoliennes, et une infrastructure vieillissante qui crée une demande cumulée pour le remplacement de poteaux. La contribution pendant un exercice complet et les efficacités opérationnelles supplémentaires découlant de l'intégration de l'usine de Baxter devraient toutefois soutenir la dynamique haussière. La diversification géographique et la gamme complète de produits de Stella-Jones sont des atouts de taille qui lui procurent la capacité de réagir rapidement aux occasions sur le marché.

Le marché nord américain des traverses de chemin de fer, sur lequel Stella-Jones deviendra le deuxième joueur en importance si l'acquisition envisagée de BPB se conclut comme prévu, devrait demeurer robuste grâce aux dépenses en immobilisations des exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie 1 et des projets d'expansion des lignes ferroviaires sur courtes distances. L'optimisation des actifs de BPB que la Société envisage d'acquérir, de concert avec la capacité accrue de l'usine de Bangor, au Wisconsin, grâce à l'ajout d'un nouveau cylindre de traitement, devraient permettre à la Société de mieux desservir sa clientèle grandissante aux États-Unis.

Enfin, la direction estime également qu'il y a de la place pour croître dans les secteurs du bois à usage résidentiel et à usage industriel. La Société s'impose de plus en plus en tant que fournisseur privilégié en raison de sa capacité à combler la plupart des besoins grâce à ses vastes gammes de produits.

Puisque l'industrie du traitement du bois demeure fragmentée, les acquisitions stratégiques demeureront une composante intégrale du plan de croissance de la Société. La direction poursuivra sa recherche de cibles dans ses marchés de base des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics qui répondent à ses exigences rigoureuses en matière d'investissement, offrent des occasions de réaliser des synergies et, avant tout, créent de la valeur pour les actionnaires de Stella-Jones.

Le 12 mars 2008

# États financiers consolidés

31 décembre 2007 et 2006

## Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été vérifiés par BDO Dunwoody s.r.l./S.E.N.C.R.L., les vérificateurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité de vérification, dont tous les quatre membres sont des administrateurs indépendants. Le comité de vérification rencontre de temps à autre les membres de la direction et les vérificateurs indépendants afin d'examiner les états financiers et tout élément se rapportant à la vérification. Les vérificateurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité de vérification, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.



Brian McManus  
Le président et chef de la direction



George T. Labelle, CA  
Le premier vice-président et chef des finances

Saint-Laurent (Québec)  
Le 12 mars 2008

## Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Stella-Jones Inc. aux 31 décembre 2007 et 2006 ainsi que les états consolidés des capitaux propres, des résultats, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2007 et 2006, des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*BDO Dunwoody s.r.l. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés

Montréal (Québec)  
Le 12 mars 2008

## Bilans consolidés

31 décembre

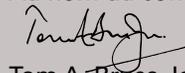
	2007		2006	
<b>Actif</b>				
<b>À court terme</b>				
Débiteurs (Note 6)	26 411 115	\$	32 113 553	\$
Instruments financiers dérivés (Note 17)	658 437		—	
Stocks (Note 7)	142 873 928		117 441 115	
Frais payés d'avance	1 472 155		2 325 219	
Impôt à recouvrer	783 677		—	
Impôts futurs (Note 13)	619 139		356 000	
	<b>172 818 451</b>		<b>152 235 887</b>	
<b>Immobilisations (Note 8)</b>	<b>70 264 386</b>		<b>59 925 656</b>	
<b>Instruments financiers dérivés (Note 17)</b>	<b>273 500</b>		<b>—</b>	
<b>Autres éléments d'actif (Note 9)</b>	<b>1 142 531</b>		<b>1 088 343</b>	
<b>Impôts futurs (Note 13)</b>	<b>357 477</b>		<b>425 000</b>	
	<b>244 856 345</b>	<b>\$</b>	<b>213 674 886</b>	<b>\$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>				
<b>À court terme</b>				
Endettement bancaire (Note 10)	39 026 390	\$	42 286 469	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	21 855 626		22 299 399	
Impôts exigibles	—		2 964 247	
Impôts futurs (Note 13)	288 898		—	
Portion à court terme de la dette à long terme (Note 10)	4 408 949		3 797 096	
Portion à court terme des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (Note 11)	750 888		922 929	
	<b>66 330 751</b>		<b>72 270 140</b>	
<b>Dette à long terme (Note 10)</b>	<b>43 034 946</b>		<b>28 096 118</b>	
<b>Impôts futurs (Note 13)</b>	<b>5 968 406</b>		<b>5 960 036</b>	
<b>Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (Note 11)</b>	<b>467 219</b>		<b>414 635</b>	
<b>Avantages sociaux futurs (Note 14)</b>	<b>1 298 029</b>		<b>1 112 177</b>	
	<b>117 099 351</b>		<b>107 853 106</b>	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital-actions	46 023 360		45 473 435	
Surplus d'apport	4 045 122		2 416 650	
Bénéfices non répartis	80 744 909		58 004 374	
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(3 056 397)		(72 679)	
	<b>127 756 994</b>		<b>105 821 780</b>	
	<b>244 856 345</b>	<b>\$</b>	<b>213 674 886</b>	<b>\$</b>

Engagements et éventualités (Note 16)

Événement postérieur à la date du bilan (Note 20)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Au nom du conseil,



Tom A. Bruce Jones, CBE  
Administrateur



Richard Bélanger, FCA  
Administrateur

## États consolidés des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre

	2007		2006	
	#		#	
<b>Capital-actions</b>				
Actions en circulation au début de l'exercice	12 298 015		10 880 840	
Placement privé (Note 5(b))	—		1 060 000	
Régime d'options d'achat d'actions	37 785		161 370	
Bons de souscription levés (Note 12(e))	—		190 000	
Régime d'achat d'actions	5 288		5 805	
	<hr/>			
Actions en circulation à la fin de l'exercice	12 341 088		12 298 015	
	<hr/>			
Actions en circulation au début de l'exercice	45 473 435	\$	26 174 801	\$
Placement privé (Note 5(b))	—		18 020 000	
Régime d'options d'achat d'actions	366 531		391 627	
Bons de souscription levés (Note 12(e))	—		779 000	
Régime d'achat d'actions	183 394		108 007	
	<hr/>			
Actions en circulation à la fin de l'exercice	46 023 360		45 473 435	
	<hr/>			
<b>Surplus d'apport</b>				
Solde au début de l'exercice	2 416 650		53 499	
Élimination du passif associé aux dépenses liées à la rémunération à base d'actions (Note 12(d))	—		2 262 000	
Rémunération à base d'actions	1 716 416		123 808	
Levée d'options d'achat d'actions	(87 944)		(22 657)	
	<hr/>			
Solde à la fin de l'exercice	4 045 122		2 416 650	
	<hr/>			
<b>Bénéfices non répartis</b>				
Solde au début de l'exercice	58 004 374		38 781 497	
Bénéfice net pour l'exercice	25 699 508		20 845 956	
Dividendes sur actions ordinaires	(2 958 973)		(1 623 079)	
	<hr/>			
Solde à la fin de l'exercice	80 744 909		58 004 374	
	<hr/>			
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>				
Solde au début de l'exercice (Note 3)	(72 679)		(201 646)	
Adoption de nouvelles normes comptables pour les instruments financiers, après déduction d'impôt de 280 148 \$ (Note 3)	568 785		—	
	<hr/>			
Solde redressé à l'ouverture	496 106		(201 646)	
Autres éléments du résultat étendu	(3 552 503)		128 967	
	<hr/>			
Solde à la fin de l'exercice	(3 056 397)		(72 679)	
	<hr/>			
<b>Capitaux propres</b>	<b>127 756 994</b>	<b>\$</b>	<b>105 821 780</b>	<b>\$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre

	2007		2006	
<b>Ventes</b>	<b>269 714 130</b>	<b>\$</b>	223 853 026	<b>\$</b>
<b>Dépenses (revenus)</b>				
Coût des ventes	203 425 674		173 489 937	
Frais de vente et d'administration	15 858 578		12 488 487	
Perte (gain) de change	1 471 914		(213 619)	
Amortissement d'immobilisations	4 940 013		3 363 474	
Gains réalisés sur la cession d'immobilisations	(42 329)		(77 932)	
	<b>225 653 850</b>		189 050 347	
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>44 060 280</b>		34 802 679	
<b>Frais financiers</b>				
Intérêts sur la dette à long terme	3 051 221		1 802 882	
Autres intérêts	2 452 027		1 810 443	
	<b>5 503 248</b>		3 613 325	
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>38 557 032</b>		31 189 354	
<b>Provision pour impôts sur les bénéfices (Note 13)</b>				
Exigibles	13 006 614		10 506 398	
Futurs (recouvrés)	(149 090)		(163 000)	
	<b>12 857 524</b>		10 343 398	
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	<b>25 699 508</b>	<b>\$</b>	20 845 956	<b>\$</b>
<b>Bénéfice net par action ordinaire (Note 12(b))</b>	<b>2,09</b>	<b>\$</b>	1,81	<b>\$</b>
<b>Bénéfice net dilué par action ordinaire (Note 12(b))</b>	<b>2,03</b>	<b>\$</b>	1,76	<b>\$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## États consolidés du résultat étendu

Pour les exercices terminés les 31 décembre

	2007		2006	
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	<b>25 699 508</b>	<b>\$</b>	20 845 956	<b>\$</b>
Autres éléments du résultat étendu (perte)				
Variation nette des pertes non réalisées lors de la conversion des états financiers d'un établissement étranger autonome	(3 626 755)		128 967	
Variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices de 8 753 \$)	74 252		—	
	<b>(3 552 503)</b>		128 967	
<b>Résultat étendu</b>	<b>22 147 005</b>	<b>\$</b>	20 974 923	<b>\$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre

	2007		2006	
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>				
<b>Activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net de l'exercice	25 699 508	\$	20 845 956	\$
Ajustements pour				
Amortissement d'immobilisations	4 940 013		3 363 474	
Gains réalisés sur la cession d'immobilisations	(42 329)		(77 932)	
Avantages sociaux futurs	185 852		133 528	
Rémunération à base d'actions	1 716 416		2 338 808	
Impôts futurs	(149 090)		(163 000)	
Autres	587 944		398 516	
	<b>32 938 314</b>		<b>26 839 350</b>	
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Débiteurs	8 365 492		(3 760 754)	
Stocks	(21 580 704)		(13 492 844)	
Frais payés d'avance	904 078		(301 436)	
Comptes créditeurs et charges à payer	206 781		572 470	
Impôts exigibles	(3 854 857)		705 671	
	<b>16 979 104</b>		<b>10 562 457</b>	
<b>Activités de financement</b>				
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	(983 842)		16 278 771	
Augmentation de la dette à long terme	13 332 146		13 393 582	
Remboursement de la dette à long terme	(3 721 973)		(6 697 701)	
Diminution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(119 457)		(835 934)	
Produit de l'émission d'actions ordinaires	472 367		19 275 977	
Dividendes sur actions ordinaires	(2 958 973)		(1 623 079)	
	<b>6 020 268</b>		<b>39 791 616</b>	
<b>Activités d'investissement</b>				
Augmentation d'autres actifs	(81 518)		(437 775)	
Acquisitions d'entreprise	(17 125 602)		(46 023 314)	
Achat d'immobilisations	(6 452 532)		(4 272 982)	
Produit provenant de la cession d'immobilisations	660 280		379 998	
	<b>(22 999 372)</b>		<b>(50 354 073)</b>	
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de</b>				
<b>trésorerie au cours de l'exercice</b>				
	—		—	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début et</b>				
<b>à la fin de l'exercice</b>				
	—	\$	—	\$
<b>Informations supplémentaires</b>				
Intérêts versés	5 296 491	\$	3 415 273	\$
Impôts payés	16 636 241	\$	10 533 807	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007 et 2006

### 1. Nature des activités de la Société

Stella-Jones Inc. (la « Société ») est l'un des chefs de file nord-américains dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité sous pression et elle se spécialise dans la fabrication de traverses de chemins de fer traitées sous pression et de poteaux en bois pour servir les entreprises de services publics dans le domaine de l'électricité et des télécommunications. Ses autres principaux produits comprennent les pilotis pour constructions maritimes, les pieux pour les fondations, le bois de construction, les glissières de sécurité pour les autoroutes et du bois traité pour des ponts. La Société offre également des produits de bois traité au marché de la consommation et des services personnalisés aux détaillants et aux grossistes en vue d'applications extérieures. La Société est incorporée selon la *Loi sur les sociétés commerciales canadiennes* et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto.

### 2. Principales conventions comptables

#### Principes de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive, Guelph Utility Pole Company Ltd., I.P.B.-W.P.I. International Inc., Stella-Jones Corporation (« SJ Corp ») et, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006, les comptes consolidés de Bell Pole Canada Inc. (« Bell Pole »), préparés selon la méthode de l'acquisition. Les comptes consolidés de Bell Pole comprennent les comptes d'une participation de 50 % dans Kanaka Creek Pole Company Limited (« Kanaka »), une coentreprise qui est constatée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers et des montants des revenus et des dépenses comptabilisés durant les exercices. Les éléments importants, qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses, comprennent la valeur comptable nette des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, la durée de vie utile des actifs, la désuétude des stocks, la dépréciation d'actifs à long terme, les impôts futurs, la rémunération à base d'actions, les prestations de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi, les frais légaux à payer, les créances irrécouvrables, la provision pour créances douteuses et les provisions pour la restauration des sites. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et ces différences pourraient être matérielles. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés à l'état des résultats lorsqu'ils deviennent connus.

#### Constatation des produits

Le produit provenant de la vente de produits et services est constaté lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les produits sont expédiés aux clients ou les services rendus, que les risques et les avantages inhérents à la propriété sont endossés par le client, que la perception est raisonnablement assurée et que le prix de vente est déterminé ou déterminable.

Les billots sont récoltés en fonction des permis de coupe de la Société dans le cadre de son processus d'approvisionnement en matière première destinée à la transformation de poteau de ligne de transmission. Des billots, qui ne satisfont pas aux normes de qualité requises pour les poteaux de ligne de transmission, sont régulièrement récoltés et vendus à des tiers. Le produit provenant de la vente de billots autres que ceux destinés aux lignes de transmission est compris dans le coût des poteaux vendus depuis que ceux-ci font parti des produits dérivés de la Société.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent de l'argent en caisse, des soldes bancaires et des placements à court terme liquides, dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois.

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût moyen et du coût de remplacement. Les produits finis sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette et incluent le coût des matières premières, de la main-d'œuvre directe et des frais généraux de fabrication.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en utilisant des taux basés sur la durée de vie utile des actifs qui sont généralement les suivants :

Immeubles	jusqu'à 40 ans
Équipements de production	de 10 à 20 ans
Matériel roulant	de 5 à 10 ans
Matériel antipollution	de 10 à 20 ans
Matériel de bureau	de 2 à 5 ans

Les droits de coupe sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux activités d'exploitation en fonction d'un calcul au prorata des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs sur une période de quarante ans, puis portés en diminution du coût historique.

Les routes sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux activités d'exploitation selon un calcul au prorata des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs à couper dans la zone autorisée desservie par la route, puis portés en diminution du coût historique.

### Dépréciation d'actifs à long terme

Un actif à long terme doit être soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de l'aliénation éventuelle de l'actif. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Obligations liées au reboisement :

La *British Columbia Forest Act* (loi sur les forêts de la Colombie-Britannique) et l'*Alberta Forest Act* (loi sur les forêts de l'Alberta) exigent que le secteur forestier assume les coûts de reboisement dans certaines zones de coupe autorisées. Par conséquent, la Société comptabilise la juste valeur des coûts de reboisement à la période au cours de laquelle le bois est coupé, la juste valeur du passif étant déterminée par rapport à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs. Les coûts de reboisement sont inclus dans les coûts de production actuels.

Obligations liées à la restauration de site :

Les obligations liées à la restauration de site sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de site et comptabilise les révisions ainsi que les coûts de désactualisation relatifs aux obligations actuelles sous « autres charges ».

### Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts futurs sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### Avantages sociaux futurs

Avantages postérieurs à l'emploi :

Le coût des avantages sociaux futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables selon la direction.

Régimes de retraite à prestations déterminées :

La Société provisionne les obligations et les coûts connexes dans les régimes de retraite à prestations déterminées, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite touchées par les employés est déterminé par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services ainsi que par les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements au titre du régime, l'indexation des salaires, l'âge de retraite des employés et les taux d'actualisation relatifs aux obligations. Aux fins du calcul du rendement attendu des actifs du régime, ces derniers sont évalués à la juste valeur marchande. Les coûts des services passés découlant des modifications au régime sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de service moyenne restante des employés actifs à la date des modifications. L'excédent du gain actuariel ou de la perte actuarielle de plus de 10 % du montant le plus élevé entre celui des obligations au titre des prestations et la juste valeur des actifs de régime est amorti sur la durée de service moyenne restante des employés actifs.

Lorsque la restructuration d'un régime à prestations donne lieu à une compression et à un règlement d'obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

### Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société constate les options d'achat d'actions octroyées aux employés selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la dépense de rémunération pour les options octroyées est évaluée à leur juste valeur à la date de l'octroi selon le modèle d'évaluation Black-Scholes, et la dépense est enregistrée aux résultats sur la période d'acquisition des options octroyées, et le crédit correspondant au surplus d'apport. Toute considération payée lors de l'exercice des options d'achat d'actions est créditée au capital-actions et les dépenses liées à la rémunération à base d'actions sont incluses au surplus d'apport.

L'obligation liée aux droits à la plus-value d'actions est comptabilisée à titre de passif sur la période au cours de laquelle le droit est acquis. Elle est réévaluée à la date de chaque bilan et présentée dans le bilan consolidé sous les comptes créditeurs et les charges à payer.

### Opérations en devises étrangères

À l'exception des transactions d'établissement étranger autonome, les revenus et dépenses conclus en devises étrangères sont convertis au taux de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires conclus en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date du bilan. Tout gain ou perte de change est comptabilisé à l'état des résultats.

Les états financiers de SJ Corp, un établissement étranger autonome, sont convertis à l'aide du taux de change en vigueur à la date du bilan pour les éléments d'actifs et de passifs, et ses revenus et dépenses sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les gains et pertes sur cette conversion sont comptabilisés et inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu compris dans les capitaux propres.

### Résultat par action

Le bénéfice par action dilué est calculé suivant la méthode du rachat d'actions. Selon la méthode du rachat d'actions, les informations relatives au bénéfice par action sont calculées en prenant comme prémisse que les options ont été exercées au début de l'exercice (ou au moment de l'émission, si plus tard) et que tout produit reçu lors de leur exercice a été utilisé pour acheter des actions ordinaires à leur cours moyen pendant l'exercice.

### 3. Modifications de conventions comptables

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié les nouvelles normes comptables suivantes qui ont été adoptées par la Société le 1<sup>er</sup> janvier 2007:

- Le chapitre 1506 du Manuel, « Modifications comptables », présente de nouvelles dispositions énonçant les critères de changement de conventions comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relativement aux changements de conventions comptables et d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. Ce chapitre vise à accroître la pertinence et la fiabilité des états financiers d'une entité ainsi que la comparabilité de ces derniers au fil du temps et par rapport aux états financiers d'autres entités.
- Le chapitre 3855 du Manuel, « Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation », énonce les normes de constatation et d'évaluation des actifs et passifs financiers et des dérivés non financiers.

Les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés, sont constatés dans le bilan consolidé lorsque la Société devient partie aux dispositions des contrats sur les instruments financiers ou les dérivés non financiers. Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur à la constatation initiale, à l'exception de certaines opérations entre apparentés. L'évaluation aux périodes ultérieures dépend de la désignation des instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, de prêts et créances ou autres passifs financiers. Le classement à titre d'instruments détenus à des fins de transaction s'applique lorsqu'une entité « transige » l'un de ces instruments. La norme permet également de désigner irrévocablement les instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction. Le classement à titre d'instrument détenu jusqu'à leur échéance s'applique uniquement si l'actif possède certaines caractéristiques et que l'entité a à la fois la capacité et l'intention de détenir l'actif jusqu'à son échéance. Le classement des prêts et des créances s'appliquent si l'actif constitue un actif non dérivé et qui provient de la remise de trésorerie ou d'autres actifs par un prêteur à un emprunteur en échange d'une promesse de remboursement à des dates spécifiées ou à la demande. Le classement disponible à la vente s'applique à tous les actifs financiers qui ne font pas parti des autres catégories. La norme permet également que tous les actifs financiers, qui ne sont pas classés comme étant détenus à des fins de transaction, puissent être désignés comme étant disponibles à la vente. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers et aux facilités de crédit sont passés en charge au cours de la période où ils sont engagés.

Les actifs et les passifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur, et les variations à cette juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats. Les actifs financiers classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués subséquentement au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les gains et les pertes non réalisés, y compris les variations dans les taux de change, sont constatés dans l'état consolidé du résultat étendu. Les placements dans les titres de capitaux classés comme étant disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont évalués au coût.

Les instruments dérivés sont portés au bilan consolidé à leur juste valeur, y compris les dérivés incorporés dans des contrats financiers ou non financiers. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats, à l'exception des contrats de gestion du risque de change et des dérivés désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie effectifs, tel que décrit ci-dessous.

Dans le cas des garanties émises correspondant à la définition d'une garantie aux termes de la Note d'Orientation concernant la Comptabilité 14, *Informations à fournir sur les garanties*, la juste valeur initiale de l'obligation relative à la garantie est constatée et amortie sur la durée de la garantie. La Société a comme politique de ne pas réévaluer la juste valeur des garanties financières, à moins qu'elles ne soient admissibles à titre de dérivés.

La Société a mis en place les classements suivants :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés à titre d'actifs détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur juste valeur.

Les débiteurs et les effets à recevoir sont classés dans les prêts et créances. Après l'évaluation de leur juste valeur initiale, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, le montant évalué correspond généralement, sauf indication contraire, au coût d'origine.

### 3. Modifications de conventions comptables (suite)

L'endettement bancaire, les comptes créditeurs et la dette à long terme sont classés comme « Autres passifs financiers ». Après l'évaluation de leur juste valeur initiale, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, le montant évalué correspond généralement, sauf indication contraire, au coût d'origine.

Les instruments financiers dérivés sont portés au bilan consolidé à leur juste valeur.

- Le chapitre 1530 du Manuel, « Résultat étendu », énonce les normes d'information et de présentation du résultat étendu et de ses éléments. Le résultat étendu représente la variation des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances sans rapport avec les propriétaires. Il comprend les éléments qui ne seraient normalement pas inclus dans le bénéfice net, tels que les écarts de conversion liés à des établissements étrangers autonomes et aux gains ou aux pertes non réalisés sur les instruments financiers classés comme disponibles à la vente.
- Le chapitre 3251 du Manuel, « Capitaux propres », remplace le chapitre 3250, « Surplus », et décrit des normes pour la présentation des capitaux propres ainsi que les variations des capitaux propres découlant des nouvelles exigences du chapitre 1530, « Résultat étendu ».
- Le chapitre 3861 du Manuel, « Instruments financiers - Informations à fournir et présentation », établit les normes de présentation des instruments financiers et des instruments dérivés non financiers. De plus, il permet de déterminer l'information qui doit être présentée.
- Le chapitre 3865 du Manuel, « Couvertures », décrit l'application opportune de la comptabilité de couverture. La comptabilité de couverture permet de s'assurer que tous les gains, produits ainsi que toutes les pertes et dépenses découlant d'un dérivé et de l'élément qu'il couvre soient comptabilisés dans l'état des résultats dans la même période.

Lorsque la Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition à certains risques, elle détermine la pertinence de l'application de la comptabilité de couverture à chaque instrument financier dérivé. Au besoin, la Société documente toutes les relations de couverture en précisant notamment le type de couverture (juste valeur ou flux de trésorerie), l'élément couvert, l'objectif en matière de gestion du risque, la stratégie de couverture ainsi que la méthode à utiliser pour évaluer son efficacité. L'instrument financier dérivé doit être très efficace à l'égard de l'objectif de compensation des variations de la juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert dès le commencement et sur la durée de la couverture.

La Société a conclu des contrats de change à terme pour réduire le risque lié à ses engagements d'entrées et de sorties nettes de fonds en monnaie américaine. Également, la Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour réduire son risque de fluctuation des taux d'intérêt sur ses dettes à court et à long terme. À des fins comptables, ces contrats sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie et ne sont pas détenus à des fins de transaction ou de spéculation.

Les instruments financiers dérivés effectifs, détenus à des fins de couverture de flux de trésorerie, sont constatés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur liées à la partie efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Les variations de la juste valeur liées à la partie non efficace de la couverture sont immédiatement portées à l'état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt constatés dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassées dans les états consolidés des résultats sous les ventes et l'intérêt sur la dette à long terme respectivement aux périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le bénéfice.

Lorsqu'un instrument dérivé n'est plus admissible à titre de couverture efficace, ou lorsque l'instrument de couverture est vendu ou supprimé avant son échéance, s'il y a lieu, la comptabilité de couverture est abandonnée prospectivement. Les autres éléments du résultat étendu cumulés liés à un contrat de change à terme et à des couvertures de swaps de taux d'intérêt qui cessent d'être efficaces sont reclassés dans l'état consolidé des résultats sous les gains et les pertes sur change et l'intérêt sur la dette à long terme respectivement aux périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le bénéfice. En outre, si les éléments couverts sont vendus ou supprimés avant l'échéance, la comptabilité de couverture est abandonnée, et les autres éléments du résultat étendu cumulés connexes sont immédiatement reclassés dans l'état consolidé des résultats.

### 3. Modifications de conventions comptables (suite)

Le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1<sup>er</sup> janvier 2007 constituait une perte de 72 679 \$ découlant des écarts de conversion cumulés d'un établissement étranger autonome. L'adoption de ces nouvelles normes a donné lieu aux variations suivantes au solde d'ouverture à l'égard des couvertures de flux de trésorerie : une hausse de 568 785 \$ des autres éléments du résultat étendu, une hausse de 848 933 \$ des instruments financiers dérivés à court et à long terme déclarés dans les actifs ainsi qu'une hausse de 280 148 \$ dans les passifs d'impôts futurs.

Pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2007, la Société a comptabilisé les opérations suivantes relatives aux couvertures de flux de trésorerie : une hausse nette de 74 252 \$ des autres éléments du résultat étendu, une hausse de 83 005 \$ des instruments financiers dérivés à court et à long terme déclarés dans les actifs, ainsi qu'une hausse de 8 753 \$ des passifs d'impôts futurs. Au cours de l'exercice, un gain sur les contrats de change à terme de 2 167 250 \$ a été enlevé des autres éléments du résultat étendu pour être porté à l'état consolidé des résultats.

### 4. Incidence des normes comptables n'ayant pas encore été adoptées

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables ci-dessous qui seront adoptées par la Société le 1<sup>er</sup> janvier 2008 :

- Le chapitre 3031 du Manuel, « Stocks », remplacera le chapitre 3030, « Stocks ». Le nouveau chapitre prescrit l'évaluation des stocks au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Il fournit des directives sur la détermination du coût, interdit l'utilisation future de la méthode du dernier entré, premier sorti (DEPS) et exige la reprise des réductions de valeur lorsqu'il s'ensuit une hausse de la valeur des stocks. Il exige également de fournir de plus amples renseignements sur les stocks et le coût des ventes, notamment les conventions comptables, les valeurs comptables et le montant des réductions de valeur des stocks.
- Le chapitre 3862 du Manuel, « Instruments financiers — Informations à fournir », décrit les renseignements exigés pour l'évaluation de l'importance des instruments financiers pour la situation financière et le rendement de l'entité et l'évaluation de la nature et de la portée des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Ce chapitre et le chapitre 3863, « Instruments financiers — Présentation », remplaceront le chapitre 3861, « Instruments financiers — Informations à fournir et présentation ».
- Le chapitre 3863 du Manuel, « Instruments financiers — Présentation », établit les normes de présentation des instruments financiers et des instruments dérivés non financiers. Il reporte les exigences de présentation du chapitre 3861, « Instruments financiers — Informations à fournir et présentation ».
- Le chapitre 1535 du Manuel, « Informations à fournir concernant le capital », établit les normes de divulgation de l'information au sujet du capital d'une entité et de la façon dont il est géré. Il décrit les exigences d'information à l'égard des objectifs, des politiques et des procédés de l'entité pour la gestion du capital; les données quantitatives liées à ce que l'entité considère comme du capital; la question de la conformité de l'entité aux exigences en matière de capital ainsi que les répercussions en cas de non-conformité.

À l'heure actuelle, la Société évalue l'incidence de ces nouvelles normes comptables sur ses états financiers consolidés.

L'ICCA a publié les normes comptables ci-dessous qui seront adoptées par la Société le 1<sup>er</sup> janvier 2009 :

- Le chapitre 3064 du Manuel, « Écart d'acquisition et actifs incorporels », remplacera le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » ainsi que le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », a été modifié en fonction du chapitre 3064. Ce nouveau chapitre établit les normes de constatation, d'évaluation, de présentation et de divulgation de l'écart d'acquisition après sa constatation initiale et des actifs incorporels par les entreprises à but lucratif. À l'heure actuelle, la Société évalue l'incidence de ces nouvelles normes comptables sur ses états financiers consolidés.

#### 4. Incidence des normes comptables qui n'ont pas encore été adoptées (suite)

En janvier 2006, l'ICCA a adopté un plan stratégique pour la direction des normes comptables au Canada. Les normes comptables pour les sociétés ouvertes du Canada doivent converger avec les Normes internationales d'information financière d'ici 2011. La Société continue de surveiller et d'évaluer l'incidence de ces efforts de convergence.

#### 5. Acquisition d'entreprise

- a) Le 28 février 2007, la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, SJ Corp, a complété l'acquisition des actifs de l'entreprise de fabrication de poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics de J.H. Baxter & Co. (« Baxter »). Les actifs acquis comprennent l'usine de fabrication de Baxter située à Arlington, dans l'État de Washington; son installation d'écorçage de billots à Juliaetta, en Idaho, ainsi que la totalité des stocks et des débiteurs reliés aux activités de poteaux de bois.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et de passif pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation de Baxter ont été inclus aux états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition.

Le tableau suivant résume les éléments d'actifs nets acquis à leur juste valeur :

##### Éléments d'actif acquis

Débiteurs	3 792 494	\$
Stocks	9 849 614	
Frais payés d'avance	143 523	
Immobilisations	11 494 230	
	<hr/>	
	25 279 861	

##### Élément de passif pris en charge

Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	278 995	
	<hr/>	
	25 000 866	\$

##### Contrepartie

Espèces, y compris des frais liés à la transaction de 386 528 \$	16 975 602	\$
À recevoir du vendeur	(168 749)	
Billet subordonné à long terme payable au vendeur	8 174 296	
Montant en réserve pour les frais liés à la transaction inclus dans les comptes créditeurs	19 717	
	<hr/>	
	25 000 866	\$

Le financement de la transaction a été assuré par un billet subordonné du vendeur de 8,0 millions \$ US (constaté à la juste valeur de 7,0 millions \$ US) et par un crédit de financement en vertu des facilités bancaires courantes et de nouvelles facilités bancaires. Les nouvelles facilités bancaires consistent en une augmentation de 5,0 millions \$ US du crédit d'exploitation de SJ Corp ainsi qu'un nouveau prêt à terme sur 5 ans de 4,0 millions \$ US, tous les deux ayant été conclus avec son banquier américain actuel.

- b) Le 1<sup>er</sup> juillet 2006, la Société, par l'entremise d'une filiale en propriété exclusive, a fait l'acquisition de la quasi-totalité des actifs et des opérations de Bell Pole Company, un fabricant canadien de poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics établi dans l'Ouest du Canada. Bell Pole Company intervenait également dans la refabrication et le traitement de bois de construction de dimensions courantes en Alberta. Les actifs acquis comprennent une usine de traitement à Carseland, en Alberta, des usines d'écorçage situées en Colombie-Britannique ainsi que la totalité des stocks et des débiteurs. Les actifs acquis comprennent également les droits de coupe en Colombie-Britannique et en Alberta. La Société a également pris en charge certains passifs, y compris les comptes créditeurs et les charges à payer et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

## 5. Acquisition d'entreprise (suite)

L'acquisition a été constatée en ayant recours à la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et aux éléments de passif pris en charge en fonction de l'estimation par la direction de leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats de l'exploitation de Bell Pole ont été inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, un ajustement de 150 000 \$ a été effectué pour augmenter les coûts de transaction.

Voici le sommaire des actifs nets acquis à leur juste valeur :

<b>Actifs acquis</b>			
Débiteurs		7 264 996	\$
Stocks		26 370 676	
Frais payés d'avance		394 643	
Immobilisations		22 815 988	
Autres actifs		642 054	
		<hr/>	
		57 488 357	
<b>Passifs pris en charge</b>			
Endettement bancaire		4 553 221	
Comptes créditeurs et charges à payer		3 763 180	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et autres éléments du passif		2 607 498	
		<hr/>	
		10 923 899	
		<hr/>	
		46 564 458	\$
<b>Contrepartie</b>			
Endettement bancaire payé lors de la clôture au nom du vendeur		8 126 152	\$
Espèces, y compris des frais liés à la transaction de 2 518 556 \$		38 047 162	
Montant en réserve pour les frais de transaction inclus dans les comptes créditeurs		391 144	
		<hr/>	
		46 564 458	\$

Le financement de la transaction a été obtenu par le biais d'un placement privé de 1 060 000 bons de souscription émis le 2 mai 2006 pour une contrepartie totale de 18,0 millions de dollars. À la clôture de l'acquisition, les bons de souscription ont été échangés contre des actions ordinaires de la Société sur une base de un contre un. La partie résiduelle du prix d'acquisition a été financée par une débenture de 10,0 millions de dollars contractée auprès du *Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.)*, ainsi que par le biais d'emprunts supplémentaires contractés en vertu des facilités de crédit existantes et nouvelles.

## 6. Débiteurs

	<b>2007</b>		2006	
Clients	<b>25 321 212</b>	\$	30 057 252	\$
Autres	<b>1 089 903</b>		2 056 301	
	<hr/>		<hr/>	
	<b>26 411 115</b>	\$	32 113 553	\$

## 7. Stocks

	<b>2007</b>		2006	
Matières premières	<b>111 982 780</b>	\$	91 946 806	\$
Produits finis	<b>30 891 148</b>		25 494 309	
	<hr/>		<hr/>	
	<b>142 873 928</b>	\$	117 441 115	\$

## 8. Immobilisations

	2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrains	5 191 960	\$ —	\$ 5 191 960
Routes	1 988 889	569 254	1 419 635
Droits de coupe	6 504 744	131 553	6 373 191
Immeubles	13 846 952	3 345 652	10 501 300
Équipements de production	53 426 662	18 646 386	34 780 276
Matériel roulant	2 827 805	1 826 207	1 001 598
Matériel antipollution	15 650 586	5 171 445	10 479 141
Matériel de bureau	1 596 745	1 079 460	517 285
	<b>101 034 343</b>	<b>\$ 30 769 957</b>	<b>\$ 70 264 386</b>

	2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrains	5 506 487	\$ —	\$ 5 506 487
Routes	1 988 889	250 911	1 737 978
Droits de coupe	6 504 744	48 127	6 456 617
Immeubles	12 239 169	2 692 566	9 546 603
Équipements de production	40 580 462	16 202 261	24 378 201
Matériel roulant	2 143 896	1 796 172	347 724
Matériel antipollution	15 650 586	4 404 042	11 246 544
Matériel de bureau	1 584 645	879 143	705 502
	<b>86 198 878</b>	<b>\$ 26 273 222</b>	<b>\$ 59 925 656</b>

Au 31 décembre, la valeur comptable nette des actifs détenus en vertu d'un contrat de location-acquisition était la suivante :

	2007	2006
Coût	<b>324 548</b>	\$ 84 783
Amortissement cumulé	<b>42 431</b>	10 852
Valeur comptable nette	<b>282 117</b>	\$ 73 931

## 9. Autres éléments d'actifs

	2007	2006
Terrain détenu pour la revente	—	\$ 263 500
Effets à recevoir	<b>360 331</b>	389 128
Actif au titre de prestations constituées (Note 14(b))	<b>782 200</b>	435 715
	<b>1 142 531</b>	\$ 1 088 343

Les effets à recevoir comprennent un prêt hypothécaire de déménagement de 220 000 \$ portant un intérêt à taux variable annuel prescrit par l'Agence du revenu du Canada et deux prêts de fournisseur dont les soldes s'élèvent à 99 182 \$ et 41 149 \$.

## 10. Endettement bancaire et dette à long terme

	2007		2006	
<b>Dette à long terme</b>				
Emprunts à terme en vertu de la facilité de crédit canadienne (Note 10(a))	4 767 857	\$	11 666 142	\$
Emprunt à terme renouvelable (Note 10(b))	11 587 500		—	
Emprunts à terme en vertu de la facilité de crédit américaine (Note 10(c))	3 885 896		940 089	
Débiteure non garantie et non convertible (Note 10(d))	10 000 000		10 000 000	
Débiteure non garantie et non convertible (Note 10(e))	4 333 333		4 666 667	
Billet à payer (Note 10(f))	743 475		874 050	
Billet à payer (Note 10(g))	991 672		1 311 759	
Billet subordonné (Note 10(h))	6 981 288		—	
Emprunts hypothécaires (Note 10(i))	3 929 667		2 389 525	
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (Note 10(j))	223 207		44 982	
<b>Dette à long terme totale</b>	<b>47 443 895</b>		<b>31 893 214</b>	
Moins : la tranche à court terme	4 408 949		3 797 096	
<b>Dette à long terme</b>	<b>43 034 946</b>	<b>\$</b>	<b>28 096 118</b>	<b>\$</b>

La Société bénéficie de trois facilités de crédit : deux sont contractées auprès de banques canadiennes pour financer les opérations canadiennes et la troisième auprès d'une banque américaine pour financer les opérations de la filiale américaine en propriété exclusive, SJ Corp. La Société doit respecter certains engagements et ratios pour se conformer aux trois facilités de crédit.

En outre, Kanaka, dont Bell Pole détient 50 % de la participation dans la coentreprise, bénéficie aussi d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque canadienne comportant un crédit d'exploitation sur demande de 7 000 000 \$ duquel 5 227 694 \$ ont été tirés au 31 décembre 2007. Le crédit d'exploitation sur demande porte intérêt au taux préférentiel de la banque, au taux de base américain de la banque, au taux LIBOR majoré de 1,13 % ou d'une acceptation bancaire majorée de 1,13 % au gré de la Société. La moitié de l'endettement est garanti par Bell Pole et la Société jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$. La Société a aussi remis une convention d'indemnisation environnementale à la banque pour la propriété de Maple Ridge, le site d'exploitation de Kanaka, dont l'obligation est limitée à la moitié des sommes arrivant à échéance et exigible par la banque en vertu d'une telle indemnisation.

- a) La Société bénéficie d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque canadienne qui comporte un crédit d'exploitation sur demande maximale de 50 000 000 \$ (50 000 000 \$ en 2006) duquel elle a tiré 20 128 036 \$ au 31 décembre 2007. La facilité de crédit comprend aussi une facilité pour les soumissions et cautionnement de bonne exécution jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$, une facilité d'emprunt à terme de 2 300 000 \$, 2 700 000 \$ et 1 900 000 \$ servant à aider au refinancement de dettes à court et à long terme, une facilité de contrats de location-acquisition de 5 027 706 \$, une marge de crédit renouvelable sur demande au montant de 5 963 000 \$ pour l'achat de contrats de change d'une valeur nominale totale de 25 100 000 \$ et une facilité de swap de taux d'intérêt pour le montant total maximal du solde des emprunts à terme de 6 900 000 \$.

Le crédit d'exploitation canadien sur demande de 50 000 000 \$ porte intérêt au taux préférentiel de la banque, au taux de base américain de la banque ou au taux LIBOR majoré de 1,50 % au gré de la Société. À titre de garantie, la banque détient des hypothèques mobilières et des contrats de sûreté généraux sur l'universalité des actifs canadiens de la Société, créant une charge de premier rang de 129 118 074 \$ sur tous les actifs à court terme canadiens de la Société et une charge de deuxième rang sur toutes les immobilisations canadiennes de la Société de 53 327 315 \$, sujet à l'approbation des emprunts antérieurs par les banquiers canadiens. La banque détient également une garantie de premier rang en vertu de l'article 427 de la *Loi sur les banques* sur les stocks canadiens de la Société.

## 10. Endettement bancaire et dette à long terme (suite)

Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 2 300 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 82 143 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (28 décembre 2005), et en un paiement final de 739 286 \$ représentant le vingtième et dernier paiement du solde résiduel de capital le 28 décembre 2010. L'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,81 % pendant toute la durée de l'emprunt.

Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 2 700 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 96 429 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (1<sup>er</sup> février 2006), et un paiement final de 867 857 \$ représentant le vingtième et dernier paiement du solde résiduel de capital le 1<sup>er</sup> février 2011. L'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,85 % pendant toute la durée de l'emprunt.

Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 1 900 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 100 000 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (19 décembre 2005), et devront, en toute circonstance, être entièrement remboursés le 30 septembre 2010. L'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,93 % pendant toute la durée de l'emprunt.

- b) La Société détient une deuxième facilité de crédit canadienne qui comporte un crédit renouvelable sur deux ans de 11 587 500 \$ et un montant ne dépassant pas les 5 000 000 \$ US pour acheter des contrats de change. La Société a conclu cette convention de crédit le 28 février 2007 afin de refinancer les précédents prêts à terme de 1 900 000 \$ et 5 000 000 \$ et pour aider le financement de l'acquisition du 28 février 2007 (voir Note 5(a)).

La facilité de crédit porte un intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 %, au taux d'acceptation de la banque majoré de 1,40 % ou au taux des obligations du gouvernement du Canada majoré de 2,00 % au gré de la Société. À titre de garantie, la banque détient des hypothèques mobilières et des contrats de sûreté générale sur toutes les immobilisations de la Société au Canada d'une valeur de 53 327 315 \$ et une charge de deuxième rang sur les actifs à court terme canadiens de la Société de 129 118 074 \$. Tous les montants dus sur l'emprunt à terme renouvelable sont exigibles à l'échéance qui peut être prolongée d'une année à la demande de la Société et sur approbation de la banque. Dès janvier 2008, la facilité de crédit sera augmentée d'un montant équivalent aux remboursements des emprunts à terme obtenus par le biais de la facilité de crédit de la note 10(a) jusqu'à concurrence de 17 500 000 \$.

- c) SJ Corp bénéficie d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque américaine qui comporte un crédit d'exploitation sur demande maximale de 20 000 000 \$ US (12 000 000 \$ US en 2006) duquel elle a tiré 14 387 124 \$ US au 31 décembre 2007. Cette facilité de crédit comprend un prêt à terme de 1 100 000 \$ US pour financer les immobilisations et un prêt à terme de 4 000 000 \$ US pour aider au financement de l'acquisition du 28 février 2007 (voir Note 5(a)). Le crédit d'exploitation porte intérêt au taux préférentiel de la banque moins 1,25 % ou au taux LIBOR majoré de 1,00 % au gré de SJ Corp (précédemment au taux préférentiel américain ou au taux LIBOR majoré de 1,75 %).

À titre de garantie du crédit d'exploitation américain et des emprunts à terme américains, la banque américaine détient une sécurité de premier rang sur tous les actifs autres que les biens immobiliers de SJ Corp conformément au code commercial uniforme couvrant tous les comptes débiteurs, stocks, équipement, mobilier, documents, actes mobiliers et actifs intangibles généraux présentement détenus et acquis par la suite, peu importe leur lieu. Au 31 décembre 2007, le total de la valeur comptable nette de ces actifs s'élevait à 62 302 335 \$ US. Il n'y a aucun recours possible auprès de la société mère canadienne dans l'éventualité d'un défaut de SJ Corp. La société mère canadienne a signé une entente de rachat de stocks avec le banquier américain suivant laquelle la société mère a convenu de racheter une partie ou la totalité des stocks de la filiale américaine, à la valeur comptable, si SJ Corp se trouvait en situation de défaut, à la demande de la banque américaine.

## 10. Endettement bancaire et dette à long terme (suite)

L'emprunt à terme de 1 100 000 \$ US a été déboursé le 1<sup>er</sup> septembre 2005 et est remboursable en 59 versements mensuels consécutifs de 18 333 \$ US et en un paiement final du solde du capital le 1<sup>er</sup> septembre 2010. Le prêt à terme porte un intérêt au taux fixe en vertu d'un contrat de swap de 7,23 % pendant toute la durée de l'emprunt. L'emprunt à terme de 4 000 000 \$ US, qui a été versé le 28 février 2007, porte un intérêt au taux LIBOR majoré de 2,00 % renouvelé mensuellement et est remboursable en 60 versements mensuels en capital consécutifs de 66 667 \$ US.

- d) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,72 %, remboursable après le 1<sup>er</sup> juillet 2011 en cinq versements annuels en capital consécutifs de 1 000 000 \$ et un paiement final de 5 000 000 \$ le 1<sup>er</sup> juillet 2016.
- e) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,0 %, remboursable après le 31 décembre 2006 en cinq versements en capital annuels consécutifs de 333 333 \$ et un paiement final de 3 000 000 \$ le 21 décembre 2012.
- f) SJ Corp a emprunté 750 000 \$ US à l'actionnaire majoritaire de la Société, Stella-Jones International S.A., par voie d'un billet subordonné. Ce billet, d'une durée de six ans, porte intérêt au taux LIBOR majoré de 4,5 % et est remboursable en entier à la date du sixième anniversaire annuel du déboursé ou le 3 août 2011. Le billet est non garanti et est subordonné en droit de paiement au paiement préalable entier des emprunts de la filiale américaine à ses créanciers garantis.
- g) Dans le cadre d'une acquisition précédente, SJ Corp a endossé un billet à payer non garanti. Le taux d'intérêt implicite de ce billet est de 8% et est remboursable en versements trimestriels, incluant intérêt, de 52 891 \$ US jusqu'en octobre 2013.
- h) Suite à l'acquisition d'entreprise le 28 février 2007 (voir Note 5(a)), SJ Corp a émis un billet à payer à J.H. Baxter & Co. Le billet est subordonné aux prêteurs actuels et porte intérêt au taux de 5,0 %. Le billet est remboursable en 5 remboursements de capital annuels de 500 000 \$ US et d'un paiement final de 5 500 000 \$ US le jour du sixième anniversaire du billet. Le billet a été constaté dans les états financiers à sa juste valeur, soit 6 981 288 \$, et porte intérêt au taux de 8,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet augmente en fonction du taux effectif au cours de sa durée.
- i) Les emprunts hypothécaires portent intérêt au taux moyen pondéré de 7,2 % au 31 décembre 2007 (6,0 % en 2006) et certaines immobilisations corporelles d'une valeur nette comptable de 6 880 152 \$ (4 556 632 \$ en 2006) ont été hypothéquées en garantie. Les emprunts hypothécaires comprennent des prêts exprimés en dollars américains d'une valeur totale de 2 970 328 \$ US (595 145 \$ US en 2006). Les emprunts sont remboursables en versements mensuels de 136 960 \$, intérêt compris, et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en juin 2012.
- j) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochaines années et par la suite :

Exercices	Obligations en vertu de contrats de location-acquisition			Dette à long terme	Total
	Paiements minimums	Intérêts	Capital	Capital	Versements en capital
	\$	\$	\$	\$	\$
2008	91 832	13 707	78 125	4 494 203	4 572 328
2009	64 095	8 903	55 192	3 899 021	3 954 213
2010	93 274	3 384	89 890	4 280 414	4 370 304
2011	—	—	—	5 142 851	5 142 851
2012	—	—	—	5 114 019	5 114 019
Par la suite	—	—	—	25 239 292	25 239 292
	249 201	25 994	223 207	48 169 800	48 393 007
Ajustement de la juste valeur	—	—	—	(949 112)	(949 112)
	249 201	25 994	223 207	47 220 688	47 443 895

## 10. Endettement bancaire et dette à long terme (suite)

- k) La juste valeur totale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 49 500 000 \$ au 31 décembre 2007 (32 600 000 \$ en 2006) selon l'actualisation des flux monétaires futurs aux taux d'intérêt disponibles à la Société pour des émissions comportant des conditions et échéances moyennes similaires.

## 11. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

La Société a repris les obligations liées aux mises hors service d'immobilisations de Bell Pole Company à la date d'acquisition. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations associées au reboisement et à la restauration du site ont été évaluées à l'aide d'un taux de crédit sans risque ajusté de 6,9 % (6,1 % en 2006) pour estimer la valeur actuelle des dépenses futures.

Reboisement :

Les obligations liées au reboisement représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés des coûts futurs de sylviculture pour les zones déboisées dont la Société a la responsabilité du reboisement.

	2007		2006	
Obligations liées au reboisement, solde d'ouverture	1 237 564	\$	1 110 294	\$
Variation des estimations de reboisement et des charges de désactualisation	711 342		429 894	
Dépenses	(788 321)		(302 624)	
Obligations liées au reboisement, au 31 décembre	1 160 585		1 237 564	
Tranche à court terme	693 366		822 929	
	467 219	\$	414 635	\$

Les dépenses futures de reboisement non désactualisées représentent approximativement un montant de 270 000 \$ à 735 000 \$ par an au cours de trois prochaines années. Il existe des incertitudes quant à l'estimation des coûts de reboisement futurs en raison des possibilités de changement de la réglementation ainsi que de l'impact des changements climatiques dans les zones reboisées. Par conséquent, le coût réel de reboisement peut différer des estimations actuelles.

La Société détient des contrats par le biais desquels des concessionnaires tiers, qui exploitent certaines zones, doivent assumer la responsabilité du reboisement. Si des concessionnaires tiers devaient faillir à leurs obligations, la Société devra assumer la responsabilité des coûts futurs supplémentaires de reboisement dont la valeur estimative est actuellement de 488 409 \$ (624 981 \$ en 2006). Les paiements, s'il en est, nécessaires dans le cadre d'une telle éventualité seront constatés sur la période au cours de laquelle ils ont été engagés et ne sont pas inclus dans la provision de reboisement indiquée ci-dessus.

Restauration de site :

Les obligations liées à la restauration du site représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés des coûts futurs de restauration environnementale d'anciens sites de traitement.

	2007		2006	
Obligations liées à la restauration de site, solde d'ouverture	100 000	\$	1 063 204	\$
Variations des estimations pour la restauration de site	—		(275 586)	
Dépenses	(42 478)		(687 618)	
Obligations liées à la restauration de site, au 31 décembre	57 522		100 000	
Tranche à court terme	57 522		100 000	
	—	\$	—	\$

## 11. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

Total des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2007		2006	
Obligations liées au reboisement	1 160 585	\$	1 237 564	\$
Obligations liées à la restauration de site	57 522		100 000	
	1 218 107		1 337 564	
Tranche à court terme	750 888		922 929	
	467 219	\$	414 635	\$

## 12. Capital-actions

a) Le capital-actions comprend ce qui suit :

Autorisé

Actions privilégiées en nombre illimité pouvant être émises en séries;  
Actions ordinaires en nombre illimité.

b) Bénéfice par action

Le bénéfice net par action ordinaire est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net dilué par action ordinaire est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions, des bons de souscription et autres titres dilutifs calculés selon la méthode du rachat d'actions.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net par action ordinaire et du bénéfice net dilué par action ordinaire :

	2007		2006	
<b>Bénéfice net se rapportant aux actions ordinaires</b>	<b>25 699 508</b>	<b>\$</b>	<b>20 845 956</b>	<b>\$</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	12 324 385		11 541 087	
Effet de dilution des options d'achats d'actions et bons de souscription	365 650		327 220	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation	12 690 035		11 868 307	
Bénéfice net par action ordinaire	2,09	\$	1,81	\$
Bénéfice net dilué par action ordinaire	2,03	\$	1,76	\$

c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, membres de la direction et du personnel, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin pourra, de temps à autre, octroyer aux administrateurs, membres de la direction ou du personnel de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix de levée que le conseil ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions par les administrateurs du conseil, membres de la direction et du personnel de la Société.

## 12. Capital-actions (suite)

En vertu du régime d'options d'achat d'actions instauré le 13 juin 1994 et amendé le 3 mai 1995, le 15 mars 2001 et le 3 mai 2007, le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être octroyées est de 1 200 000, et aucun porteur d'une option ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation. Le cinquième des options octroyées peut être levé pendant chaque exercice suivant la date de l'octroi. Le prix de levée d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de bourse précédant le moment où l'option est octroyée et la durée de l'option ne pourra dépasser dix ans. Les options seront incessibles et caduques, dans le cas d'un employé, soit 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, soit 30 jours ou 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur de l'option cesse d'être administrateur de la Société, selon les circonstances.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'options en vertu du régime d'options d'achat d'actions en circulation :

	2007		2006	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée
En circulation -				
au début de l'exercice	183 355	13,15 \$	272 225	4,94 \$
Levées	37 785	7,37	161 370	2,29
Octroyées	22 500	39,58	72 500	19,79
Éteintes	6 000	13,00	—	—
En circulation -				
à la fin de l'exercice	162 070	18,17 \$	183 355	13,15 \$
Options pouvant être levées -				
à la fin de l'exercice	76 570	13,84 \$	83 355	8,60 \$

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du régime d'options d'achat d'actions au 31 décembre 2007 :

Options en circulation			Options pouvant être levées			
Accordées en	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée	Année d'expiration	
2001	20 070	2,15 \$	20 070	2,15 \$	2011	
2005	52 000	13,00	28 000	13,00	2015	
2006	67 500	19,78	24 000	19,76	2016	
2007	22 500	39,58	4 500	39,58	2017	
	162 070		76 570			

### d) Convention d'options d'achats d'actions

Le 6 mai 2003, avec l'objectif d'aider la Société à reconnaître la contribution significative que le président et chef de la direction (le « Président ») a fait à la Société et pour lui fournir un incitatif à continuer à faire des contributions significatives à la Société, 300 000 options ont été octroyées au Président en vertu d'une convention d'options d'achat d'actions.

La convention d'options d'achat d'actions stipule que les options peuvent être levées à un prix de 2,99 \$, en totalité ou en partie, à partir du 6 mai 2008, ou plus tôt, dans l'éventualité de la perte ou du changement de contrôle de la Société, de la privatisation de la Société ou d'un licenciement sans cause justificative (chacun de ces événements étant considéré comme un « élément déclencheur »). Le droit de levée de ces options se termine le 6 mai 2013 ou, dans l'éventualité d'un élément déclencheur, 30 jours après cet événement.

## 12. Capital-actions (suite)

En 2006, le président a renoncé de son propre chef, inconditionnellement et irrévocablement, à son droit en vertu de la convention d'achat d'actions d'encaisser ses options. Par conséquent, le montant de 3 480 000 \$, déduction faite des impôts futurs de 1 218 000 \$, inscrit au titre de passif à long terme, a été supprimé et un montant correspondant à cette somme a été réalloué au surplus d'apport.

En 2007, le total des dépenses liées à la rémunération à base d'actions en vertu de la convention d'options d'achat d'actions s'élevait à 1 483 140 \$ (2 215 000 \$ en 2006).

### e) Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent la souscription à 190 000 actions ordinaires à un prix d'exercice de 4,10 \$ par action avant le 31 juillet 2008. Ces bons de souscription ont été levés le 18 octobre 2006.

### f) Rémunération à base d'actions

La Société enregistre une dépense pour la juste valeur des options octroyées en vertu du régime d'options d'achat d'actions en utilisant le modèle Black-Scholes. Ce modèle détermine la juste valeur des options octroyées et l'amortit aux résultats sur la période d'acquisition.

En 2007, 22 500 options (72 500 en 2006) ont été octroyées, la juste valeur des options octroyées étant de 422 730 \$ (672 610 \$ en 2006) et la dépense amortie aux résultats s'élevait à 28 182 \$ (64 090 \$ en 2006). La juste valeur a été estimée en se basant sur les hypothèses suivantes :

	<b>2007</b>		2006	
Taux d'intérêt sans risque	<b>4,2 %</b>		4,4 %	
Taux de rendement	<b>0,6 %</b>		1,0 %	
Durée de vie prévue (années)	<b>7,8</b>		7,1	
Volatilité	<b>42,6 %</b>		44,7 %	
Moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice	<b>18,79</b>	<b>\$</b>	9,28	<b>\$</b>

En 2007, le total des dépenses liées à la rémunération à base d'actions amorties aux résultats s'élevait à 241 962 \$ (123 808 \$ en 2006).

### g) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les deux régimes d'achat d'actions des employés s'élevait à 180 000 actions.

En vertu du premier régime, les employés, qui résident au Canada, peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à 90 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant 18 mois suivant la date d'acquisition (« date d'acquisition ») reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2007, 4 693 actions (5 405 en 2006) ont été émises aux employés résidant au Canada à un prix moyen de 34,00 \$ l'action (18,61 \$ en 2006).

En vertu du deuxième régime, les employés, qui résident aux États-Unis, peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant 18 mois suivant la date d'acquisition (« date d'acquisition ») reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2007, 595 actions (400 en 2006) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis à un prix moyen de 40,08 \$ l'action (22,71 \$ en 2006).

Au 31 décembre 2007, le nombre total d'actions émises en vertu de ces régimes s'élevait à 132 878 actions (127 590 en 2006).

## 12. Capital-actions (suite)

- h) Le 12 novembre 2007 et le 31 août 2005, la Société a octroyé des droits à la plus-value des actions à la haute direction à un prix de base équivalent au cours de la Bourse de Toronto à la clôture du jour de bourse à la date de l'octroi. Les détails se présentent comme suit :

Date de l'octroi	12 novembre 2007	31 août 2005
Nombre de droits octroyés	300 000	15 000
Prix de base	39,74 \$	\$9,53 \$

Les droits à la plus-value des actions octroyés le 12 novembre 2007 entreront en vigueur le 12 novembre 2013 et les droits à la plus-value des actions octroyés le 31 août 2005 entreront en vigueur au taux de 20 % par an à la date de l'octroi.

Les droits à la plus-value des actions pourraient entrer en vigueur plus tôt dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la fermeture des transactions de privatisation ou l'occurrence d'une cessation sans raison (chacune de ces éventualités correspond à un « événement déclencheur »).

Au 31 décembre 2007, le prix de l'action utilisé pour déterminer la valeur des droits à la plus-value des actions octroyés était de 41,00 \$ et la variation du passif était comme suit :

	2007	2006
Solde au début de l'exercice	128 657 \$	— \$
Ajustement du passif	336 409	128 657
Solde à la fin de l'exercice	465 066 \$	128 657 \$

## 13. Impôts sur les bénéfices

Le bénéfice avant impôt pour les exercices se terminant le 31 décembre a été calculé comme suit :

	2007	2006
Canada	26 399 226 \$	25 498 419 \$
États-Unis	12 157 806	5 690 935
	38 557 032 \$	31 189 354 \$

La provision pour impôts sur les bénéfices couvre les montants exigibles et futurs suivants :

	2007	2006
Exigibles :		
Canada	8 679 213 \$	8 592 213 \$
États-Unis	4 327 401	1 914 185
Total de la charge d'impôts exigibles	13 006 614	10 506 398
Futurs (recouvrés) :		
Canada	(356 632)	(339 000)
États-Unis	207 542	176 000
Total de la charge d'impôts futurs (recouvrés)	(149 090)	(163 000)
Total	12 857 524 \$	10 343 398 \$

### 13. Impôts sur les bénéfices (suite)

Le taux réel d'imposition sur les bénéfices diffère des taux d'imposition de base fédéral et provinciaux au Canada pour les raisons suivantes :

	2007		2006	
Taux d'imposition prévus par la loi	34,05 %		34,22 %	
Charge d'impôts selon les taux prévus par la loi	13 127 250	\$	10 672 522	\$
Charges d'impôts (recouvrés) provenant de :				
Ajustements d'impôts futurs en raison de l'entrée en vigueur du taux	(679 320)		(361 909)	
Crédit de fabrication et de transformation	(110 195)		(179 500)	
Effets des taux d'imposition américains	418 676		270 888	
Autres écarts permanents	101 113		(58 603)	
	12 857 524	\$	10 343 398	\$
Taux d'imposition effectifs	33,35 %		33,16 %	

Les composants des actifs et des passifs d'impôts futurs sont les suivants :

	2007		2006	
Actifs d'impôts futurs provenant de :				
Charges à payer	619 139	\$	356 000	\$
Avantages sociaux futurs	357 477		425 000	
	976 616		781 000	
Passifs d'impôts futurs provenant de :				
Immobilisations	(5 968 406)	\$	(5 865 036)	\$
Instruments financiers dérivés	(288 898)		—	
Autres actifs	—		(95 000)	
	(6 257 304)	\$	(5 960 036)	\$

### 14. Avantages sociaux futurs

- a) La Société offre à certains employés à la retraite des régimes collectifs d'assurance-vie, d'assurances de soins médicaux et dentaires et complémentaires de retraite. Ces régimes sont sans capitalisation.

La Société constate son passif au titre de prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de la comptabilité au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle de ce régime a été faite au 1<sup>er</sup> janvier 2006 et la prochaine évaluation sera faite au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives aux avantages sociaux futurs de la Société, établies par des actuaires indépendants.

L'information sur le régime de retraite à prestations déterminées de la Société est la suivante :

	2007		2006	
<b>Passif au titre des prestations constituées :</b>				
Solde au début de l'exercice	1 748 890	\$	1 261 690	\$
Coût des services rendus	109 799		86 142	
Intérêts débiteurs	92 237		66 962	
Prestations versées	(27 900)		(27 899)	
Perte actuarielle	50 978		361 995	
	1 974 004	\$	1 748 890	\$

## 14. Avantages sociaux futurs (suite)

	2007		2006	
<b>Actif des régimes :</b>				
Juste valeur, début de l'exercice	—	\$	—	\$
Cotisations de l'employeur	27 900		27 899	
Prestations versées	(27 900)		(27 899)	
Juste valeur, fin de l'exercice	—		—	
<b>Passif net, fin de l'exercice</b>	<b>1 974 004</b>		<b>1 748 890</b>	
<b>Perte actuarielle non amortie</b>	<b>(661 491)</b>		<b>(621 002)</b>	
<b>Coût des services passés non amorti</b>	<b>(14 484)</b>		<b>(15 711)</b>	
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>	<b>1 298 029</b>	<b>\$</b>	<b>1 112 177</b>	<b>\$</b>

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2007		2006	
	%		%	
Obligation au titre des prestations constituées et coûts des prestations au 31 décembre 2007				
Taux d'actualisation	5,25		5,00	
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00		4,00	

Aux fins de l'évaluation, un taux de croissance annuelle hypothétique du coût par employé des soins médicaux couverts par les régimes de 10 % a été présumé pour 2007. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement de 0,5 % par année pour atteindre 5 %.

Une augmentation ou une diminution de 1 % de ce taux aurait l'effet suivant :

	Augmentation de 1%		Diminution de 1%	
Effet sur l'obligation au titre des prestations constituées	443 755	\$	341 909	\$
Effet sur le coût des prestations	51 091		38 735	

Les éléments des coûts du régime de retraite à prestations déterminées constatés au cours de l'exercice sont les suivants :

	2007		2006	
Coût des services rendus au cours de l'exercice	109 799	\$	86 142	\$
Intérêts débiteurs	92 237		66 962	
Perte actuarielle	50 978		361 995	
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût;	253 014		515 099	
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs :				
Écart entre le gain actuariel net et le gain actuariel pour l'exercice	(23 490)		(354 900)	
Amortissement des coûts des services passés	1 227		1 227	
Coût constaté au titre des prestations déterminées	230 751	\$	161 426	\$

## 14. Avantages sociaux futurs (suite)

- b) Bell Pole, société acquise le 1<sup>er</sup> juillet 2006, cotise à un régime interentreprise pour certains employés à salaire horaire et à trois régimes de retraite à prestations déterminées pour les salariés et certains employés à salaire horaire non syndiqués. Les prestations de retraite sont calculées en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière.

La Société constate son passif au titre de prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle de l'un des régimes de retraite a été effectuée le 31 décembre 2004 aux fins de capitalisation et est actuellement mise à jour au 31 décembre 2007. La date de l'évaluation actuarielle des deux autres régimes de retraite est le 31 décembre 2005 et ceux-ci seront mis à jour au 31 décembre 2008.

L'information concernant les régimes de retraite à prestations déterminées de Bell Pole autre que celle concernant le régime de retraite à prestations déterminées interentreprise, dans sa totalité, est la suivante :

	2007		2006
<b>Passif au titre des prestations constituées :</b>			
Solde, début de l'exercice	10 721 500	\$	10 560 800
Coût des services rendus	437 300		205 000
Intérêts débiteurs	530 700		279 650
Prestations versées	(653 250)		(1 171 350)
Perte actuarielle	(350 300)		847 400
	<b>10 685 950</b>		<b>10 721 500</b>
<b>Actif des régimes :</b>			
Juste valeur, début de l'exercice	11 190 650		10 895 050
Rendement réel de l'actif des régimes	(95 350)		1 353 500
Cotisations de l'employeur	491 250		113 450
Prestations versées	(653 250)		(1 171 350)
	<b>10 933 300</b>		<b>11 190 650</b>
<b>Situation de capitalisation des régimes - Surplus</b>	<b>247 350</b>		<b>469 150</b>
<b>Gain net (perte nette) actuariel(le) non amorti(e)</b>	<b>534 850</b>		<b>(33 435)</b>
<b>Actif au titre de prestations constituées, inclus dans les autres actifs</b>	<b>782 200</b>	<b>\$</b>	<b>435 715</b>
			<b>\$</b>

Les montants ci-dessus ont été inclus dans le passif au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	2007		2006
Passif au titre des prestations constituées	(3 610 400)	\$	(3 478 800)
Juste valeur de l'actif des régimes	3 188 100		3 189 300
Situation de capitalisation des régimes - Déficit	(422 300)	\$	(289 500)
			\$

## 14. Avantages sociaux futurs (suite)

Le pourcentage de l'actif des régimes est composé comme suit pour l'exercice terminé le 31 décembre :

	2007 %	2006 %
Titres de participation	55	57
Titres de créance	41	39
Titres à court terme et trésorerie	4	4
	<b>100</b>	<b>100</b>

Les hypothèses importantes sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2007 %	2006 %
Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre :		
Taux d'actualisation	5,25	5,00
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00	4,00
Coûts des prestations pour l'exercice terminé le 31 décembre :		
Taux d'actualisation	5,00	5,50
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	7,50	7,50
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00	4,00

Les composantes des coûts du régime de retraite à prestations déterminées de Bell Pole constatés au cours de l'exercice sont les suivants :

	2007	2006
Coût des services courants rendus, déduction faite des cotisations des employés	427 900 \$	198 100 \$
Intérêts débiteurs	530 700	279 650
Rendement réel de l'actif des régimes	95 350	(1 353 500)
Perte actuarielle (gain actuariel)	(350 300)	847 400
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	<b>703 650</b>	(28 350)
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs :		
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif des régimes pour l'exercice	(928 550)	960 350
Écart entre la perte actuarielle (gain actuariel) constatée pour l'exercice et la perte actuarielle (gain actuariel) réelle pour l'exercice	354 750	(841 652)
Coût constaté au titre des prestations déterminées	<b>129 850 \$</b>	<b>90 348 \$</b>

## 15. Participation dans la coentreprise

Les états financiers consolidés comprennent la part proportionnelle de 50 % de la Société, tel qu'indiqué ci-dessous, des ventes, des dépenses, de l'actif et du passif de sa participation dans la coentreprise Kanaka :

	2007		2006	
<b>Actif</b>				
<b>Actif à court terme</b>				
Débiteurs	330 802	\$	221 392	\$
Autres débiteurs	144 967		963 506	
Stocks	1 603 531		1 306 446	
Frais payés d'avance	13 991		19 455	
	<b>2 093 291</b>		<b>2 510 799</b>	
<b>Immobilisations</b>	<b>665 917</b>		<b>531 569</b>	
<b>Autres actifs</b>	<b>71 500</b>		<b>89 415</b>	
Total de l'actif	<b>2 830 708</b>	<b>\$</b>	<b>3 131 783</b>	<b>\$</b>
<b>Passif</b>				
<b>Passif à court terme</b>				
Endettement bancaire	2 715 242	\$	2 778 556	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	115 466		353 227	
Total du passif	<b>2 830 708</b>	<b>\$</b>	<b>3 131 783</b>	<b>\$</b>
<b>Résultats</b>				
Ventes	3 659 730	\$	2 338 331	\$
Coût des ventes	3 659 730		2 338 331	
Bénéfice	—	\$	—	\$
<b>Flux de trésorerie</b>				
Flux de trésorerie nets provenant des (utilisés par les) activités d'exploitation	231 692	\$	(546 013)	\$
Flux de trésorerie (utilisés par les) provenant des activités de financement	(42 452)		685 902	
Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement	(189 240)		(139 889)	
	—	\$	—	\$

## 16. Engagements et éventualités

- a) La Société fait face, le cas échéant, à des réclamations et des poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction est d'avis qu'une décision finale au sujet de ces poursuites ne peut être prise pour l'instant, mais que celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.
- b) La Société a émis des garanties de 4 588 466 \$ (127 396 \$ en 2006) en vertu de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas que ces garanties seront demandées et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers.

## 16. Engagements et éventualités (suite)

- c) Les paiements minimums exigibles en vertu de contrats de location-exploitation relatifs à des terrains, à de l'équipement de production et à du matériel roulant sont les suivants :

2008	2 364 543	\$
2009	2 101 632	
2010	1 725 959	
2011	1 186 840	
2012	759 097	
Par la suite	10 617 395	

- d) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et l'évacuation des effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

## 17. Instruments financiers

### Justes valeurs des instruments financiers dans le bilan consolidé

Les valeurs comptables des instruments financiers couverts par le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA sont présentées dans le bilan consolidé à leur juste valeur ou à leur coût après amortissement selon les conventions comptables de la Société. L'actif et le passif financier à court terme, qui comprend les débiteurs, les effets à recevoir, l'endettement bancaire, les comptes créditeurs se rapprochent des justes valeurs en raison des échéances immédiates ou à court terme de ces instruments financiers.

Les valeurs comptables des contrats de change à terme et des swaps du taux d'intérêt sont égales à la juste valeur qui est calculée en fonction du montant de leur règlement selon les taux estimatifs du marché actuel. Celles-ci sont présentées dans le bilan consolidé sous la rubrique instruments dérivés comme suit :

	<b>2007</b>	
Actif à court terme		
Contrats de change à terme	<b>658 437</b>	<b>\$</b>
Actif à long terme		
Contrats de change à terme	<b>256 857</b>	
Swaps de taux d'intérêt	<b>16 643</b>	
	<b>273 500</b>	<b>\$</b>

## 17. Instruments financiers (suite)

### Risque de change

La Société est exposée aux risques de change en raison de ses exportations de biens fabriqués au Canada et de ses débiteurs et créditeurs exprimés en dollars américains. Ces risques sont partiellement compensés par ses achats. La Société utilise aussi des contrats de change à terme comme couverture des entrées et sorties prévues en dollars US. Les prix de vente sur les contrats à l'exportation sont généralement établis bien à l'avance des dates d'expédition et, pour gérer son risque de fluctuation lié aux variations de taux de change et préserver ses marges, la Société vend à terme les dollars US à recevoir. Le prix sur achats de fournisseurs américains est généralement établi à la date de commande et est sujet à des fluctuations de change entre la date de commande et la date de réception. Pour gérer ce risque, la Société achète à terme les dollars américains pour payer ces fournisseurs.

Le tableau suivant présente les actifs et passifs financiers libellés en dollars américains :

	<b>2007</b>	2006
	<b>\$ US</b>	\$ US
<b>Actif</b>		
Débiteurs	<b>10 491 927</b>	10 070 466
<b>Passif</b>		
Endettement bancaire	<b>15 405 175</b>	10 264 065
Comptes créditeurs et charges à payer	<b>6 687 844</b>	4 730 800

Le tableau ci-dessous présente un résumé des engagements en devise étrangère de la Société au 31 décembre :

	<b>2007</b>				
	<b>Montant nominal</b>	<b>Taux de change moyen</b>	<b>Date d'échéance</b>	<b>Équivalent nominal</b>	<b>Juste valeur</b>
	\$			\$ CA	\$ CA
<b>Contrats en devises</b>					
Vente de \$ US à \$ CA	<b>4 000 000</b>	<b>1,1593</b>	<b>déc. 2008</b>	<b>4 637 075</b>	<b>658 437</b>
Vente de \$ US à \$ CA	<b>1 800 000</b>	<b>1,1497</b>	<b>déc. 2009</b>	<b>2 069 500</b>	<b>256 857</b>
	<b>5 800 000</b>	<b>1,1563</b>		<b>6 706 575</b>	<b>915 294</b>
					2006
	<b>Montant nominal</b>	<b>Taux de change moyen</b>	<b>Date d'échéance</b>	<b>Équivalent nominal</b>	<b>Juste valeur</b>
	\$			\$ CA	\$ CA
Contrats en devises					
Vente de \$ US à \$ CA	2 000 000	1,6113	déc. 2007	3 222 600	881 660

## 17. Instruments financiers (suite)

### Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2007, la Société est exposée de façon limitée à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme, car seulement 2 % (3 % en 2006) de la dette à long terme de la Société est à taux variable.

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de réduire les impacts de fluctuation de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant du capital notionnel sur lequel les paiements sont fondés. La Société a rattaché ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couverture de ses dettes. La dépense relative à la dette est ajustée pour y inclure les paiements effectués ou reçus sur les contrats de swap de taux d'intérêt.

Le tableau ci-dessous présente les accords de swap sur devises de la Société au 31 décembre :

	2007			
	Montant nominal	Taux fixe	Date d'échéance	Équivalent nominal
	\$	%		\$ CA
Swap de taux d'intérêt - CA	2 300 000	5,81	déc. 2010	2 300 000
Swap de taux d'intérêt - CA	2 700 000	5,85	fév. 2011	2 700 000
Swap de taux d'intérêt - US	1 100 000	7,23	sept. 2010	1 090 430

	2006			
	Montant nominal	Taux fixe	Date d'échéance	Équivalent nominal
	\$	%		\$ CA
Swap de taux d'intérêt - CA	2 300 000	5,81	déc. 2010	2 300 000
Swap de taux d'intérêt - CA	2 700 000	5,85	fév. 2011	2 700 000
Swap de taux d'intérêt - US	1 100 000	7,23	sept. 2010	1 281 940

La juste valeur des contrats de swap sur devises en fonction des exigences en matière de règlement au comptant au 31 décembre 2007 représente un gain de 16 643 \$ (perte de 32 727 \$ en 2006).

### Risques de crédit

La répartition géographique de la clientèle de la Société et les procédures de gestion des risques commerciaux ont pour conséquence de limiter la concentration de risque de crédit.

Les débiteurs de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. La Société réduit ce risque en traitant majoritairement avec des sociétés de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

## 18. Transactions entre apparentés

La Société a conclu les opérations suivantes avec des apparentés :

	<b>2007</b>		<b>2006</b>
Société mère			
Honoraires payés pour des services marketing et techniques	<b>200 000</b>	\$	200 000
Intérêts sur billets à payer	<b>75 714</b>		86 774
Actionnaires ultimes			
Honoraires payés pour des services marketing et techniques	<b>100 000</b>		100 000

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au 31 décembre, les bilans incluent les montants suivants avec des apparentés :

	<b>2007</b>		<b>2006</b>
Comptes créditeurs à la société mère	<b>77 070</b>	\$	86 675
Comptes créditeurs aux actionnaires ultimes	<b>25 000</b>		25 000

## 19. Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans un secteur d'opérations principal, soit la production et la vente de bois traité sous pression. Ses usines sont situées en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, et dans les états du Wisconsin et de Washington aux États-Unis. Également, la Société opère un centre de distribution à Terre-Neuve.

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

	<b>2007</b>		<b>2006</b>
Information géographique relative aux ventes :			
Canada	<b>163 122 298</b>	\$	152 988 724
États-Unis	<b>106 591 832</b>		70 864 302
	<b>269 714 130</b>	\$	223 853 026

Les immobilisations corporelles sont attribuées aux différents pays selon leur emplacement, comme suit :

	<b>2007</b>		<b>2006</b>
Canada	<b>53 327 315</b>	\$	54 970 181
États-Unis	<b>16 937 071</b>		4 955 475
Total	<b>70 264 386</b>	\$	59 925 656

En 2007, la Société avait un client qui représentait 15 % des ventes (21 % des ventes en 2006). Au 31 décembre 2007, le solde du compte débiteur pour ce client était 3 637 533 \$ (2006 - 4 065 166 \$).

## 20. Événement postérieur à la date du bilan

Le 7 janvier 2008, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une lettre d'intention pour faire l'acquisition de Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB »). L'acquisition devrait avoir la structure d'une fusion entre une filiale américaine en propriété de la Société et BPB. La lettre d'intention fait mention d'un prix d'achat de 33 millions \$ US, qui sera payé par le biais d'une conversion de chaque action ordinaire en circulation de BPB en un droit de recevoir en espèces environ 47,78 \$ US par action, assujettie à des ajustements selon les circonstances.

La transaction est assujettie aux conditions habituelles, notamment la conclusion d'une entente ferme de fusion approuvée par les actionnaires de BPB et de la conclusion satisfaisante de la vérification diligente. La convention de fusion finale a été conclue entre la Société et BPB le 11 mars 2008. La transaction proposée, si finalisée, devrait se conclure le 1<sup>er</sup> avril 2008. La Société retient un droit de reporter deux fois, par tranches de 30 jours, la date de clôture de la transaction. Le financement de la transaction proposée sera garanti par le biais des facilités de crédit actuelles et supplémentaires.

## 21. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de respecter la méthode de présentation adoptée pour l'exercice en cours.

# Administrateurs et dirigeants

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

**Richard Bélanger, FCA** <sup>(1)</sup>  
Président,  
Groupe Toryvel inc.  
(Société de portefeuille)  
Président, Theseus Capital inc.  
(Société de capital de démarrage)  
Québec (Québec)  
Administrateur depuis mars 1997

**Tom A. Bruce Jones, CBE**  
Président du conseil,  
Stella-Jones Inc.  
Président du conseil,  
James Jones & Sons Limited  
(Société de produits forestiers)  
Larbert, Écosse  
Administrateur depuis juillet 1993

**George J. Bunze, CMA** <sup>(1) (2)</sup>  
Vice-président du conseil  
et administrateur,  
Kruger Inc.  
(Fabricant de papier,  
papier mouchoir, produits du bois,  
énergie (hydroélectrique/éolienne)  
et produits de vin et spiritueux)  
Montréal (Québec)  
Administrateur depuis mai 2001

**Gianni Chiarva** <sup>(2)</sup>  
Vice-président du conseil,  
Stella-Jones Inc.  
Président, Stella S.p.A.  
(Fabricant de poteaux pour sociétés  
de services publics)  
Président du conseil, Sirti S.p.A.  
(Société de conception,  
d'entretien et d'installation  
de systèmes de télécommunications,  
de transmission et d'électricité)  
Milan, Italie  
Administrateur depuis juillet 1993

**Arthur P. Earle, C.M., B. Ing., F.I.C.I.** <sup>(1) (3)</sup>  
Administrateur de sociétés,  
Beaconsfield (Québec)  
Administrateur depuis octobre 1992

**Brian McManus**  
Président et chef de la direction,  
Stella-Jones Inc.  
Saint-Laurent (Québec)  
Administrateur depuis juin 2001

**Nycol Pageau-Goyette** <sup>(1) (2) (3) (4)</sup>  
Présidente,  
Pageau Goyette et associés limitée  
(Société de services de gestion)  
Présidente du conseil, Sorinco inc.  
(Usine de recyclage de produits  
pharmaceutiques et cosmétiques)  
Présidente,  
Corporation Montrésor  
(Société de portefeuille)  
Montréal (Québec)  
Administratrice depuis juillet 1993

**Daniel Picotte** <sup>(3)</sup>  
Associé,  
Fasken Martineau DuMoulin  
S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
(cabinet d'avocats)  
Montréal (Québec)  
Administrateur depuis juillet 1993

**Mary Webster** <sup>(3)</sup>  
Administratrice de Sociétés  
Wayzata (MN), États-Unis  
Administratrice depuis mai 2007

- 
- (1) Membre du comité de vérification  
(2) Membre du comité  
de rémunération  
(3) Membre du comité  
de l'environnement  
(4) Administratrice principale

Un rapport complet présentant les principes de régie d'entreprise adoptés par Stella-Jones est intégré à la circulaire de procuration en vue de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires du 7 mai 2008.

## DIRIGEANTS

---

**Tom A. Bruce Jones, CBE**  
Président du conseil

**Gianni Chiarva**  
Vice-président du conseil

**Brian McManus**  
Président et chef de la direction

**George T. Labelle, CA**  
Premier vice-président et  
chef des finances

**Marla Eichenbaum**  
Vice-présidente,  
conseillère juridique et  
secrétaire de la Société

**Gordon Murray**  
Vice-président,  
Environnement et technologie,  
et directeur général,  
Région atlantique

**Martin Poirier**  
Vice-président et directeur  
général, Région centrale

**Rémi Godin, CGA**  
Vice-président et contrôleur corporatif

## FILIALES

---

**Rick Thompson**  
Vice-président et directeur général,  
Guelph Utility Pole Company Ltd.

**Robert Tilley**  
Directeur général,  
I.P.B. – W.P.I. International Inc.  
Faisant affaires sous le nom  
de Newfoundland Hardwoods

**Douglas J. Fox**  
Premier vice-président, Ingénierie et  
exploitation, Stella-Jones Corporation

**Ian Jones**  
Vice-président et directeur général  
Bell Pole Canada Inc.

**Glen Ritchie**  
Vice-président, Fibres  
Bell Pole Canada Inc.

**AGENT DES TRANSFERTS  
ET AGENT CHARGÉ DE LA  
TENUE DES REGISTRES**  
Services aux investisseurs  
Computershare inc.

**VÉRIFICATEURS**  
BDO Dunwoody s.r.l./S.E.N.C.R.L.

**CONSEILLERS JURIDIQUES**  
Fasken Martineau DuMoulin  
S.E.N.C.R.L., s.r.l.

# Renseignements corporatifs

## ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Le 7 mai 2008  
10 h 00  
Centre VIP Le 1000 De La Gauchetière  
1000, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)

## INFORMATION BOURSIÈRE

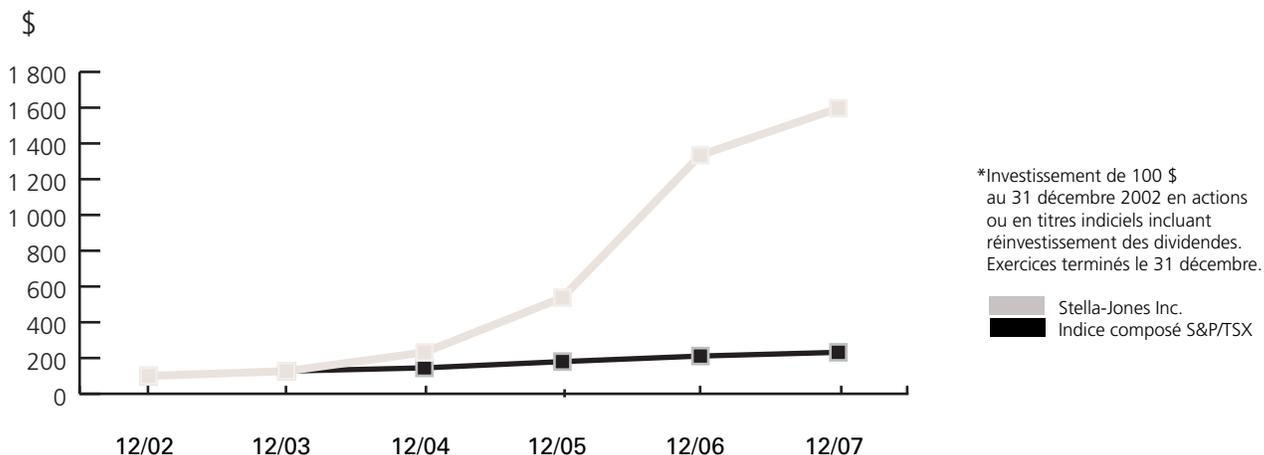
Inscription : Bourse de Toronto  
Symbole boursier : SJ  
Premier appel public à l'épargne :  
1994  
Actionnaire majoritaire : Stella Jones  
International S.A. (61,4 %)  
Haut/Bas (du 1<sup>er</sup> janvier au 31  
décembre 2007) : 48,99 \$/30,85 \$  
Cours de l'action en date du  
12 mars 2008 : 35,50 \$  
Nombre d'actions ordinaires en  
circulation au 31 décembre 2007 :  
12,34 millions

## POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration envisage de verser un dividende sur une base semestrielle, en fonction du rendement financier de l'entreprise et des besoins de trésorerie. Le 12 mars 2008, compte tenu du rendement financier marqué de l'entreprise au cours de l'exercice 2007 et de sa confiance quant aux perspectives pour 2008, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le prochain dividende semestriel à 0,16 \$ par action ordinaire.

## COMPARAISON DE RENDEMENT GLOBAL CUMULATIF SUR 5 ANS\*

entre Stella-Jones Inc. et l'Indice Composé S&P/TSX



## Rendements globaux cumulatifs

	2003	2004	2005	2006	2007
Cours de clôture	3,65 \$	6,10 \$	14,00 \$	34,50 \$	41,00 \$
Ratio cours-bénéfice	9,1	8,5	12,7	19,1	19,6
Ratio cours-valeur comptable	0,86	1,27	2,35	4,01	3,96

# Bureaux d'exploitation

## **SIÈGE SOCIAL**

3100, boul. de la Côte-Vertu  
Bureau 300  
Saint-Laurent (Québec)  
H4R 2J8  
Téléphone : (514) 934-8666  
Télécopieur : (514) 934-5327  
Courriel : montreal@stella-jones.com

## **Colombie-Britannique**

*Usine et bureau de ventes*  
25 Braid Street  
New Westminster  
(Colombie-Britannique)  
V3L 3P2  
Téléphone : (604) 521-4385  
Télécopieur : (604) 526-8597  
Courriel : n.west@stella-jones.com

*Usine et bureau de ventes*  
7177 Pacific Street  
Prince George  
(Colombie-Britannique)  
V2N 5S4  
Téléphone : (250) 561-1161  
Télécopieur : (250) 561-0903  
Courriel : p.george@stella-jones.com

*Service des Fibres et  
terrains boisés*  
Bell Pole Canada Inc.  
4661 60th Street SE  
Salmon Arm (Colombie-Britannique)  
V1E 1X2  
Téléphone : (250) 832-1180  
Télécopieur : (250) 832-7933  
Courriel : bell@stella-jones.com

*Centre d'écorçage de poteaux*  
Bell Pole Canada Inc.  
West Trans Canada Hwy.  
P.O. Box 2178  
Revelstoke (Colombie-Britannique)  
V0E 2S0  
Téléphone : (250) 837-5061  
Télécopieur : (250) 837-6533

*Centre d'écorçage de poteaux*  
23562 River Rd.S.  
S.11, M.2, C.5  
Maple Ridge (Colombie-Britannique)  
V2W 1B7  
Téléphone : (604) 463-8195  
Télécopieur : (604) 463-4612

## **ALBERTA**

*Usine*  
Bell Pole Canada Inc.  
39 miles SE of Calgary, Hwy. 24  
P.O. Box 99  
Carseland (Alberta)  
T0J 0M0  
Téléphone : (403) 934-4600  
Télécopieur : (403) 934-5880  
Courriel : bell@stella-jones.com

## **ONTARIO**

*Usine et bureau de ventes*  
Guelph Utility Pole Company Ltd.  
7818 Wellington Road 22  
P.O. Box 154, R.R. #5  
Guelph (Ontario)  
N1H 6J2  
Téléphone : (519) 822-3901  
Télécopieur : (519) 822-5411  
Courriel : info@guelphpole.com

*Centre de distribution*  
555 Station Street  
Belleville (Ontario)  
K8N 5A2  
Téléphone : (613) 966-2637  
Télécopieur : (613) 966-4521  
Courriel : info@guelphpole.com

## **QUÉBEC**

*Usine et bureau de ventes*  
41, rue Rodier  
Delson (Québec)  
J5B 2H8  
Téléphone : (450) 632-2011  
Téléphone : 1 (800) 387-5027  
Télécopieur : (450) 632-3211  
Courriel : delson@stella-jones.com

*Usine et bureau de ventes*  
426, chemin de Montréal Est  
Gatineau (Québec)  
J8M 1V6  
Téléphone : (819) 986-8998  
Télécopieur : (819) 986-9875  
Courriel : mlauzon@stella-jones.com

*Usine*  
2210, chemin St-Roch  
Sorel-Tracy (Québec)  
J3R 3L2  
Téléphone : (450) 742-5977  
Télécopieur : (450) 742-8832  
Courriel : jgaudreau@stella-jones.com

## **TERRE-NEUVE**

*Centre de distribution  
et bureau de ventes*  
I.P.B. – W.P.I. International Inc.  
faisant affaires sous le nom de  
Newfoundland Hardwoods  
2 Hardwoods Road  
Clareville (Terre-Neuve)  
A5A 1H2  
Téléphone : (709) 466-7941  
Télécopieur : (709) 466-2170  
Courriel : rtilley@stella-jones.com

## **NOUVELLE-ÉCOSSE**

*Usine et bureau de ventes*  
278 Park Street  
Truro (Nouvelle-Écosse)  
B2N 5C1  
Téléphone : (902) 893-9456  
Télécopieur : (902) 893-3874  
Courriel : truro@stella-jones.com

## **ÉTATS-UNIS**

*Usine et bureau de ventes*  
Stella-Jones Corporation  
W1038 County Road U.  
Suite 101  
Bangor (Wisconsin) 54614  
États-Unis  
Téléphone : (608) 486-2700  
Télécopieur : (608) 486-4538  
Courriel : sjcorp@stella-jones.com

*Usine et bureau de ventes*  
Stella-Jones Corporation  
6520 - 188th NE.,  
P.O. Box 305  
Arlington (Washington) 98223  
États-Unis  
Téléphone : (360) 435-2146  
Télécopieur : (360) 435-3035  
Courriel : sjcorp@stella-jones.com

*Centre d'écorçage de poteaux*  
Stella-Jones Corporation  
1076 Main  
P.O. Box 500  
Juliaetta (Idaho) 83535  
États-Unis  
Téléphone : (208) 276-7016  
Télécopieur : (208) 276-7017  
Courriel : sjcorp@stella-jones.com

Visitez notre site internet à  
[www.stella-jones.com](http://www.stella-jones.com)

[www.stella-jones.com](http://www.stella-jones.com)



**Sources Mixtes**  
Groupe de produits issu de forêts  
bien gérées, de sources contrôlées  
et de bois ou fibres recyclés.

Cert no. SW-COC-1741  
[www.fsc.org](http://www.fsc.org)  
© 1996 Forest Stewardship Council